



JEUX SPORTIFS ARABES : FOOTBALL

L'Algérie affrontera l'Arabie Saoudite en demi-finale

P.11



AIDE FINANCIÈRE ALGÉRIENNE POUR LA RECONSTRUCTION DE JÉNINE

Des responsables palestiniens saluent hautement la position du président Tebboune

P.5

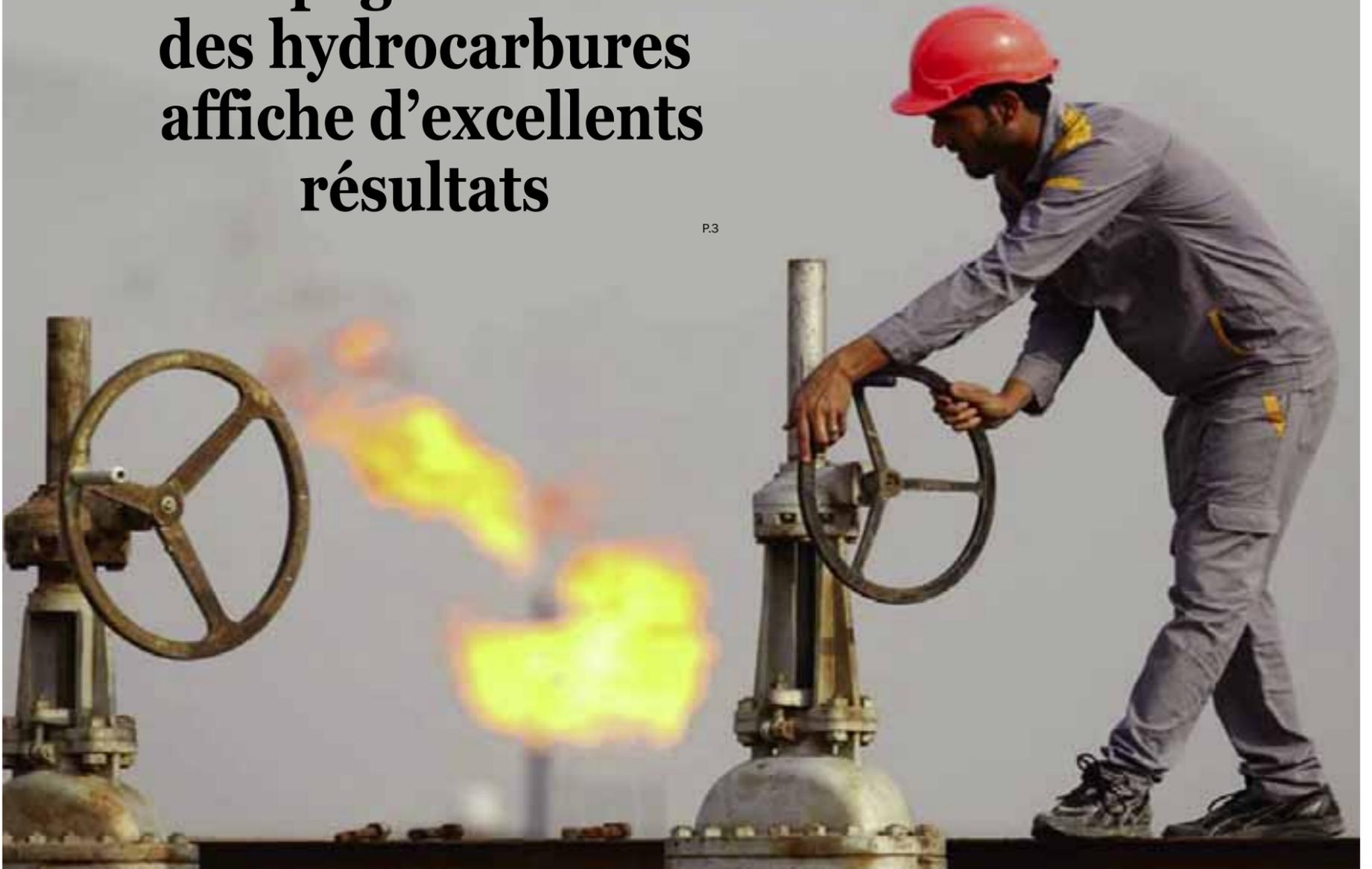
L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 11 JUILLET 2023 // N°595 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

21 MILLIARDS DE DOLLARS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN CINQ MOIS POUR SONATRACH

La compagnie nationale des hydrocarbures affiche d'excellents résultats

P.3



La numérisation comme rempart contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

P.4

FINANCES

Installation des membres du Conseil national de la fiscalité

P.16

La pénétrante autoroutière de Béjaïa bientôt ouverte au trafic automobile

P.7

SITE DES 6.500 LOGEMENTS AADL DE «HAOUCH ERRIH»

Belaribi insiste sur l'accélération de la cadence des travaux

P.4

CHALEUR CANICULAIRE DANS PLUSIEURS WILAYAS

La Protection civile en ordre de bataille

P.5



Elle réaffirme son soutien au processus onusien au Sahara occidental

L'Allemagne remet les pendules à l'heure

P.3





CONSOMMATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE NOUVEAU PIC HISTORIQUE DE PLUS DE 17 000 MÉGAWATTS

La consommation nationale de l'énergie électrique a enregistré, dimanche dernier, à 15h10mn, un nouveau pic historique de 17 508 mégawatts, a indiqué le porte-parole du groupe Sonelgaz, Khalil Hedna, affirmant que ce pic n'a entraîné aucune perturbation dans la distribution. Ce nouveau pic s'explique, selon la même source, par les fortes chaleurs enregistrées dans plusieurs régions du pays. "Malgré cette vague de chaleur exceptionnelle, Sonelgaz n'a enregistré aucune perturbation dans la distribution", et ce grâce, aux "investissements réalisés par la société en termes de structures et d'installations énergétiques (production, transport et distribution de l'élec-



tricité), a précisé le porte-parole du Groupe. Ces investissements "ont prouvé encore une fois leur efficacité", a ajouté la même source, soulignant "le professionnalisme et la compétence de la ressource humaine spécialisée des filiales de Sonel-

gaz". M. Hedna a rassuré que l'énergie électrique, produite et distribuée par Sonelgaz, est suffisante pour couvrir tous les besoins nationaux en toutes circonstances, "avec la garantie de la continuité et de la qualité du service".

APN

DEUX PROJETS DE LOI SOUMIS AU VOTE

L'Assemblée populaire nationale reprendra, demain, ses travaux en séances plénières consacrées au vote du projet de loi fixant les conditions et modalités d'octroi des fonciers économiques appartenant à la proprié-

té privée de l'Etat, a indiqué l'APN, dans un communiqué. Dans une publication sur sa page officielle Facebook et son compte Instagram, la même source a souligné qu'«une autre séance sera consacrée au vote du

projet de loi définissant les règles générales relatives aux transactions publiques, en plus de l'approbation de la liste des vice-présidents de la 2e chambre parlementaire pour la troisième année de ce mandat».

DETTE DES PAYS AFRICAINS

LA PROPOSITION DU G20 DOIT ÊTRE CORRIGÉE

La responsable de la Commission économique pour l'Afrique reste constante avec les engagements de l'institution en vue d'une restructuration de la dette des pays africains sur le marché international. Une question qui est devenue centrale pour le développement de la région. Dans une note publiée récemment, Hanan Morsy, la secrétaire exécutive adjointe de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), a exprimé son avis à propos du cadre d'allègement de la dette propo-

sé par le G20 aux pays à faible revenu, y compris ceux d'Afrique. Selon elle, ce cadre doit être corrigé pour inclure les pays à revenu intermédiaire qui font également face à des difficultés de liquidités. Elle estime que le Fonds monétaire international (FMI) devrait jouer un rôle central dans ces négociations en fournissant aux pays les ressources en devises dont ils ont besoin pendant les périodes de négociation. La diplomate égyptienne souligne égale-

ment l'importance d'établir une comparabilité claire des formules de traitement de la dette pour minimiser les litiges techniques futurs. Ces déclarations interviennent à la suite d'un sommet à Paris, qui a abordé la question d'une nouvelle architecture financière internationale plus équitable pour les pays à faible revenu, en mettant particulièrement l'accent sur l'Afrique. Ce sommet a abouti à de nouveaux engagements et à l'établissement d'un calendrier.

LA CHUTE D'UNE VOITURE DANS UN RAVIN FAIT DEUX MORTS À TIZI-OUZOU

Deux personnes sont mortes dimanche soir dans un accident de la circulation survenu sur la RN-71 dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon un communiqué de la Protection civile relayé par la radio locale, l'accident est survenu sur la RN-71 au lieu-dit Tillilit commune d'Ain El Hammam. Il s'agit d'un dérapage d'un véhicule léger suivi



d'une chute dans un ravin. Les deux victimes âgées de 77 et 81 ans ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital d'Ain El Hammam et une enquête est ouverte par les services de sécurité.

CYRIL RAMAPHOSA :

« ... COMME SI LA VIE DANS L'HÉMISPHERE NORD ÉTAIT BEAUCOUP PLUS IMPORTANTE QUE LA VIE DANS LES PAYS DU SUD »

Paris, juin 2023, lors du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial. Cyril Ramaphosa est revenu sur la période la plus critique de la pandémie de Covid 19, alors que les pays développés s'étaient appropriés toute la production de vaccins : « C'était comme s'il n'y avait pour nous que des miettes jetées de la table », a-t-il déploré.

« Il y a eu des moments où nous avons eu l'impression d'être des mendiants. J'ai joué un rôle clé en tant que président de l'Union africaine pendant la période COVID. Nous avons l'impression d'être des mendiants en ce qui concerne la disponibilité des vaccins, au moment où nous pensions être dans le besoin et que les pays de l'hémisphère Nord avaient acheté tous les



vaccins du monde, et ils les monopolisaient, ils ne voulaient pas les libérer au moment où nous en avions le plus besoin. Et nous avons l'impression de mendier, parfois c'était comme s'il n'y avait pour nous que des miettes jetées de la table, du genre "Ok, nous vous donnerons cela et cela". Et laissez-moi vous dire une chose, cela a généré beaucoup de ressentiment.

Cela nous a déplu et cela a empiré quand nous avons dit que nous voulions fabriquer nos propres vaccins. Et quand nous sommes allés à l'OMC, il y avait beaucoup de résistance, une énorme résistance, et nous n'arrêtons pas de dire "Qu'est-ce qui est le plus important ? La vie ou les profits de vos grandes sociétés pharmaceutiques ?".

ALGÉRIE TÉLÉCOM S'ALLIE À L'EPRS

L'opérateur Algérie Télécom et l'Établissement public de radiodiffusion sonore (EPRS) viennent de signer une convention-cadre visant à "promouvoir le patrimoine radiophonique algérien et les services de télécommunication en Algérie. Ce partenariat stratégique entre les deux parties permettra à Algérie Télécom et l'EPRS de promouvoir le patrimoine radiophonique algérien et les services de télécommunication en Algérie. L'Algérie

regorge d'un patrimoine radiophonique d'une valeur inestimable témoignant la richesse culturelle et historique de notre pays". Grâce à ce partenariat, Algérie Télécom "mettra en valeur un riche contenu en le rendant accessible, dans un proche avenir, à un large public, à travers sa plateforme de vidéo à la demande +Dzair Play+. Selon l'opérateur, ce partenariat s'inscrit dans le cadre "des efforts consentis par Algérie Télécom dans le cadre de la préservation du patrimoine algérien dont le patrimoine radiophonique".

GRAVE ACCIDENT DE LA CIRCULATION À TIARET

Un accident mortel est survenu hier dans la wilaya de Tiaret. En effet et selon les services de la Gendarmerie nationale, le sinistre, qui a été enregistré sur la RN 90 dans la commune de Toussnina, a fait deux (02) morts et (07) sept blessés.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)

Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19
Mail :

agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz



ELLE RÉAFFIRME SON SOUTIEN AU PROCESSUS ONU SIEN AU SAHARA OCCIDENTAL

L'Allemagne remet les pendules à l'heure

L'Allemagne vient encore une fois de remettre les pendules à l'heure concernant sa position face au dossier du Sahara occidental que la presse marocaine tente, par des gymnastiques médiatiques, de faire aligner avec celle du Premier ministre espagnol.

Dans son entrevue ces derniers jours avec Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, la ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a réitéré le plein soutien de son pays aux efforts des Nations unies pour faire avancer le processus politique au Sahara occidental. Estimant que le processus mené par les Nations unies est la voie idéale pour une solution politique réaliste et durable au dossier du Sahara occidental, la ministre allemande des Affaires étrangères a souligné au cours de cette entrevue l'importance de soutenir et d'assister Stéfano de Mistura, l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, dans ses efforts de faire avancer le processus politique conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU pour parvenir à une solution politique durable et acceptable pour les deux parties. Par ce rappel, l'Allemagne vient encore une fois de remettre les pendules à l'heure concernant sa position face au dossier du Sahara occidental que la presse marocaine tente, par des gymnastiques médiatiques, de faire aligner avec celle du Premier ministre espagnol. En effet, depuis la reconnais-



ce par Donald Trump de la pseudo-marocanité du Sahara occidental et le revirement du Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, concernant le Sahara occidental, la diplomatie et la presse marocaines, usant de propagandes et de mensonges, tentent de faire croire à l'alignement de nombreux pays dont l'Allemagne à leur sournois « plan d'autonomie ». Alors que, dans la réalité, ce n'est pas le cas. Au contraire, de nombreux pays, constants dans leur position, apportent leur soutien au processus mené par les Nations unies en vue d'une solution durable et mutuelle-

ment acceptable et à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) dont le mandat est prorogé jusqu'au 31 octobre 2023. Les cris de victoire diplomatique du Makhzen et de ses sous-fifres médiatiques ne sont rien d'autre que de l'agitation et du racolage bas de gamme. D'ailleurs, la presse allemande, profitant de la présence de Nasser Bourita en Allemagne, n'a pas manqué de lui rappeler la corruption, les pots-devin et les infiltrations marocaines pour peser sur les

résolutions du Parlement européen. C'est dire que le Maroc continue à sentir le soufre même s'il crie victoire, qu'il joue à l'innocence et qu'il tente de se laver les mains de tous les délits d'espionnage, d'infiltration et de corruption dont on l'accuse. A noter que la représentante du Front Polisario en Allemagne, Mme Najat Handi, a appelé la semaine passée le gouvernement fédéral allemand à contribuer à faire avancer le processus onusien pour hâter la fin de l'occupation marocaine sur les territoires sahraouis.

B.B.

Incendie près de Beni-Chebana (Sétif) : 80 hectares de forêts détruits

Un incendie qui s'est déclaré ces dernières 24 heures près du village Agradou, dans la commune de Beni Chebana (extrême nord-ouest de Sétif), a détruit 80 hectares de couvert forestier, indique la Protection civile. Le responsable de la communication à la direction de wilaya de ce corps constitué, le commandant Ahmed Lamamra, cité dans une dépêche de l'APS, a souligné, que la zone endommagée par cet incendie, « définitivement éteint lundi matin », est constituée d'oli-

vières, d'arbres fruitiers, de pins d'Alep, de chêne vert et de broussailles. D'importants moyens ont été mobilisés pour venir à bout de cet incendie, combattu par 80 sapeurs-pompiers dépêchés depuis les unités de Beni Ourtilane, de Guenzet et de Bougaâ, a ajouté le commandant Lamamra, précisant que les 14 camions anti-incendie utilisés dans cette opération de lutte étaient soutenus par deux avions bombardiers d'eau, d'une capacité de 3.000 litres chacun. Ces deux

avions, stationnés à l'aéroport de Béjaïa, ont dû effectuer plusieurs sorties pour aider à l'extinction du sinistre, a encore indiqué le responsable de la communication de la direction de la Protection civile. Les sapeurs-pompiers, aidés par des citoyens de la région, sont parvenus à sauver d'importantes propriétés agricoles telles que des vergers, des poulaillers, des ruches d'abeilles, ainsi que plusieurs habitations, a-t-on indiqué.

Y.B.

L'ambassadeur de Tunisie en Algérie chez le président de l'APN

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, hier, l'ambassadeur de la République de Tunisie en Algérie, M. Ramdhane Elfayedh, qui lui a rendu une visite de courtoisie, a indiqué un communiqué de l'APN. M. Boughali a évoqué, lors de cette audience qui s'est déroulée en présence du vice-président de l'APN, Monder Bouden, et du président de

la Commission des Affaires étrangères, de la Communauté nationale et de la Coopération, Salim Merrah, "les relations historiques fraternelles profondes liant les deux pays", estimant que "les événements de Sakiet Sidi Youcef sont un bon exemple de la cohésion forte entre les deux peuples frères". Dans le même sillage, M. Boughali s'est "félicité de la poursuite du développement

de ces relations à tous les niveaux", formant le vœu "de hisser les actions communes à la hauteur des attentes des deux pays vers davantage de coopération dans le cadre d'un partenariat fructueux et distingué au mieux des intérêts communs". Au plan parlementaire, le président de l'APN a félicité le peuple tunisien à l'occasion de l'élection d'un nouveau Parle-

ment, exprimant sa "disposition à appuyer les actions communes entre les institutions législatives et réunir tous les moyens pour renforcer et consolider les relations de coopération, notamment en ce qui concerne l'échange de vues, et la coordination des positions sur les questions d'intérêt commun aux niveaux régional et international".

R.N.

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE, UN ESPACE ÉCONOMIQUE À FORTS ENJEUX

Le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) a organisé, hier, à Alger, un séminaire sur les orientations stratégiques et perspectives de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Le président du Cnese s'est attardé dans une allocution sur l'importance de réfléchir aux défis et opportunités que représente la Zlecaf, un moteur essentiel pour le développement du commerce intra-africain. Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi a souligné l'engagement des pouvoirs publics à encourager le secteur privé dans sa démarche d'innovation et de création d'emplois durables. «Des fonds étatiques ont été consacrés aux secteurs stratégiques afin de renforcer la compétitivité des entreprises nationales et de les accompagner dans leur intégration dans l'économie de marché», a-t-il rappelé. Pour le président du Cnese, «l'exportation est devenue un impératif pour consolider notre tissu industriel, et la maîtrise des technologies de production constitue un avantage compétitif majeur pour conquérir le marché africain». Il a appelé à mener une réflexion approfondie sur les perspectives socioéconomiques de l'Algérie dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord afin de mieux comprendre ses instruments et son impact sur notre commerce extérieur. Le séminaire a notamment pour objectif d'identifier les axes stratégiques clés pour l'Algérie dans le contexte de la Zlecaf. «Nous devons évaluer les menaces, les opportunités, les facteurs clés de succès et les avantages comparatifs dont l'Algérie dispose», a ajouté Khelladi, pour qui «il est essentiel de déterminer les actions à entreprendre à court et moyen termes, en tenant compte des forces et des faiblesses de notre économie». Cet événement est aussi une occasion d'élargir la concertation, et ce, en présence d'experts et de toutes les parties prenantes, notamment les institutions nationales, les organisations patronales, professionnelles, syndicales et les opérateurs. Plusieurs thématiques ont été abordées à la faveur de rencontre, notamment les règles d'origine et les concessions tarifaires, l'intégration des chaînes de valeur régionales, le commerce des services intra-africains, la normalisation et le positionnement des produits algériens sur le marché africain. Et pour approfondir la réflexion, des ateliers ont été organisés pour évaluer le potentiel national d'exportation, mettre en avant les opportunités et identifier les secteurs prioritaires pour développer notre présence sur un marché en plein essor. Il a été question aussi d'explorer les actions et les mesures envisageables pour répondre aux exigences de qualité du marché africain. Khelladi a, dans ce sens, insisté sur «l'impératif de garantir la compétitivité de nos produits et services en tenant compte des normes et des attentes spécifiques de cette région». Il a recommandé, également, d'«exploiter pleinement les instruments du marché africain prévus dans l'Accord pour une meilleure défense commerciale tout en déterminant les outils à même de renforcer nos avantages concurrentiels dans la région». Il a été également question de la planification et de la proposition d'une démarche claire pour l'intégration des chaînes de valeur régionales, en se basant sur le potentiel industriel national et son apport au commerce extérieur.

Y.S.

DÉSENGORGEMENT D'ALGER : MISE EN SERVICE DE DEUX NOUVELLES TRÉMIES

Dans le cadre du plan d'action destiné à désengorger la capitale, le ministre des Travaux publics, Lakhdar Rekhrroukh, a procédé, hier, à la mise en service de deux nouvelles trémies construites sur la RN 41, (commune de Chéraga). La mise en service a été effectuée à l'occasion d'une visite d'inspection et de travail que le ministre a entamée au niveau de la capitale en compagnie du wali d'Alger, Mohammed Abdenour Rabehi. Selon un communiqué du ministère, ces projets sont « d'une grande importance pour désengorger le trafic au niveau de la Route nationale, et permettront de soulager les usagers de la route en évitant les embouteillages, notamment les arrivées au niveau de la capitale ».

R.N.

ADRAR : CINQ PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LE MEURTRE D'UN POSTIER ARRÊTÉES

Le juge d'instruction au tribunal d'Adrar a ordonné la mise en détention provisoire de cinq personnes impliquées dans l'assassinat d'un facteur au quartier d'Adgha. Selon le communiqué du tribunal, aujourd'hui, ce dimanche, 5 personnes ont été déférées devant le parquet du tribunal d'Adrar. Les prévenus sont impliqués dans l'affaire du meurtre avec préméditation, qui a coûté la vie au chef du bureau d'Algérie Poste d'Adgha à Adrar. Le premier et le deuxième suspects ont été poursuivis pour le crime de d'association de malfaiteurs dans le but de préparer à un crime, homicide volontaire avec préméditation et vol dans les circonstances du pluralisme et de l'escalade. Alors que le troisième et quatrième suspects, ont été poursuivis avec le crime d'association de malfaiteurs dans le but de préparer un crime et de participer à l'homicide volontaire avec préméditation et au crime de vol.

R.N.

AIDE FINANCIÈRE ALGÉRIENNE POUR LA RECONSTRUCTION DE JÉNINE

Des responsables palestiniens saluent hautement la position du président Tebboune

Le président de la République avait reçu un message de la part de son homologue palestinien, président de l'Etat de Palestine, M. Mahmoud Abbas, dans lequel il lui a « exprimé ses vifs remerciements et la reconnaissance des enfants du peuple palestinien » pour la contribution financière urgente offerte en vue de la reconstruction de la ville et du camp de Jénine...

Des responsables palestiniens ont salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune d'accorder une contribution financière de 30 millions de dollars pour aider à la reconstruction de la ville de Jénine, suite à l'attaque barbare et criminelle lancée par les forces d'occupation sionistes contre la ville et son camp en Cisjordanie, ce qui traduit la cohésion historique entre les deux peuples algérien et palestinien. Pour le Premier ministre palestinien, Muhammad Shtayyeh, le soutien de l'Algérie illustre « les relations solides et profondes de fraternité, les liens de sang et le destin commun unissant les dirigeants et les peuples des deux pays, en l'occurrence l'Algérie et la Palestine qui poursuit son combat pour la protection de ses territoires, ses lieux saints et son identité en vue d'arracher ses droits



légitimes dont l'établissement d'un Etat indépendant ayant Al Qods pour capitale ». Les frères arabes, ajoute le Premier ministre palestinien, sont appelés à « maintenir leur soutien politique dans les fora internationaux en faveur du peuple palestinien pour lui permettre de défendre sa cause qui est la cause arabe centrale, protéger ses lieux saints musulmans et chrétiens qui font objet de multiples violations et tentatives de judaïsation ». Dans une déclaration à l'APS, le président de l'Association d'amitié et de fraternité palestino-algérienne, Asaad Qadri a, de son côté, salué la décision « libre » et « honorable » du Président Tebbou-

ne « à travers laquelle il a renouvelé l'engagement de l'Algérie, +toujours avec la Palestine qu'elle ait tort ou raison+ ». « L'Algérie, qui s'est mise du côté de la révolution depuis son déclenchement, n'a eu de cesse de soutenir le peuple palestinien et son combat jusqu'à la victoire et l'indépendance de l'Etat palestinien, affirmant ses principes historiques », a ajouté M. Qadri. Il a également souligné que le peuple palestinien ne peut oublier que le premier bureau de la révolution palestinienne et de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) était sis à Alger en 1963, ainsi que la première formation militaire du Mouvement

Fatah tenue en Algérie en 1964 et la proclamation, depuis Alger en 1988, de l'Etat de Palestine, outre la rencontre de réconciliation entre les factions palestiniennes sous l'égide du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Asaad Qadri a également fait savoir que le peuple palestinien « est reconnaissant pour la position algérienne de soutien et d'appui à son égard dans chaque épreuve », affirmant « la cohésion historique entre les peuples algérien et palestinien » depuis la nuit des temps, ajoutant que « notre slogan restera toujours +vive la fraternité algéro-palestinienne+ ». Le président de la République avait reçu un message de la part de son homologue palestinien, président de l'Etat de Palestine, M. Mahmoud Abbas dans lequel il lui a « exprimé ses vifs remerciements et la reconnaissance des enfants du peuple palestinien » pour la contribution financière urgente offerte par le Président Tebboune en vue de la reconstruction de la ville et du camp de Jénine, suite à l'agression barbare menée par les forces d'occupation sionistes, a indiqué vendredi un communiqué de la Présidence de la République. M. Mahmoud Abbas a exprimé « ses vifs remerciements et la reconnaissance des enfants du peuple palestinien pour la contribution financière urgente offerte par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », déclarant : « Nous garderons en mémoire, mon peuple et moi, les positions inaliénables du peuple et du Gouvernement algériens à notre égard, ainsi que le soutien politique et économique que vous continuez à apporter à la juste cause palestinienne, sur la voie du recouvrement de la liberté et de l'indépendance ».

R.N.

La numérisation comme rempart contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Le juge d'instruction près le tribunal de Rouiba, Yacine China, a évoqué dimanche dernier les délits de blanchiment et de financement du terrorisme et les dispositions contenues dans la loi 23-01 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, indiquant que « le législateur algérien a introduit de nouvelles modifications, dans le but de prévenir et de lutter contre ce crime de la manière la plus efficace ». S'exprimant lors d'une journée d'étude organisée par la Cour d'Alger, avec la participation de spécialistes, dont des juges, des avocats et des officiers de police judiciaire, ainsi que des professeurs d'université, le juge a souligné la nécessité de « s'engager à faire preuve de vigilance en surveillant attentivement les opérations réalisées, en mettant à jour les informations qui s'y rapportent et en conservant tous les documents et enregistrements pendant une période d'au moins 5 ans ». Dans le même contexte, le juge d'instruction au pôle pénal économique national



et financier, Abdelmoumen Mouissi, a indiqué que la nouvelle procédure représentée dans l'enquête financière parallèle à l'enquête pénale « a permis la détermination du mouvement de transit du prévenu, les fonds utilisés dans le crime, la recherche des biens immobiliers des accusés, les notifications de suspects, les comptes bancaires et postaux ». Il a ajouté que cela a permis de « saisir, geler et confisquer des fonds au niveau national, avec l'adoption de la coopération judiciaire internationale pour donner suite à l'enquête par l'envoi d'une commission

rogatoire judiciaire internationale ». Pour sa part, le juge d'instruction près le tribunal d'El-Harrach, Mohamed Seddik Riache, a traité des accords internationaux liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, similaires à la convention de Vienne de 1988 sur le contrôle des drogues qui, selon lui, constituait « une étape importante par laquelle s'est concrétisée la conviction de la communauté internationale de la nécessité de lutter contre le blanchiment d'argent ». Riache a tenu à souligner que chaque pays « doit considérer le finance-

ment du terrorisme comme une infraction pénale selon ses lois internes et imposer des sanctions appropriées, en plus de prendre les mesures nécessaires pour détecter, geler ou saisir les fonds utilisés aux fins du financement du terrorisme, tout en obligeant les institutions financières à vérifier l'identité de leurs clients et en interdisant l'ouverture de comptes à des personnes non identifiées ». Au terme de cette journée d'étude, les participants ont recommandé « la nécessité de s'appuyer sur les méthodes modernes de numérisation dans le domaine de la lutte contre ce type de criminalité, tout en formant l'ensemble des intervenants dans ce domaine ». Le procureur général adjoint de la Cour d'Alger, Sami Lahoum, a expliqué que cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de « la formation continue des magistrats et autres acteurs dans le but de faire la lumière sur un crime dangereux pour la sécurité, l'économie et la société, et la sensibilisation sur l'importance de la combattre ». Y. B.

CHALEUR CANICULAIRE DANS PLUSIEURS WILAYAS

La Protection civile en ordre de bataille

La Protection civile a conseillé aussi de "se déplacer tôt le matin ou en fin de journée, de rester à l'ombre et ne pas s'exposer au soleil", et "en cas de nécessité, il est préférable de porter un chapeau, des vêtements légers, en coton et amples et de préférence de couleur claire", tout en "évitant les activités extérieures comme le sport, le jardinage ou le bricolage"...



La Protection civile a rappelé, hier, dans un communiqué, un nombre de précautions à observer et de conseils préventifs en vue de sensibiliser la population sur les risques liés à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays. Suite à la canicule qui touche plusieurs wilayas, la Protection civile appelle à la vigilance et au respect des conseils préventifs, afin de réduire les risques liés à la hausse des températures et invite les citoyens au "strict respect" des consignes de prévention, indique le communiqué, invitant les citoyens à "ne pas s'exposer au soleil, en particulier les personnes âgées, celles atteintes de maladies chroniques et les enfants". Les précautions à observer consistent aussi à "fermer les volets et les rideaux des façades exposées

au soleil, maintenir les fenêtres et volets fermés le jour, les ouvrir la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur et provoquer des courants d'air lorsque la température extérieure est plus basse que celle de l'intérieure". Il est également recommandé "d'éviter les endroits confinés, baisser ou éteindre les lumières électriques et éviter de se déplacer pendant cette période, sauf nécessité", ajoute la même source. La Protection civile a conseillé aussi de "se déplacer tôt le matin ou en fin de journée, de rester à l'ombre et ne pas s'exposer au soleil", et "au cas de nécessité, il est préférable de porter un chapeau, des vêtements légers, en coton et amples et de préférence de couleur claire", tout en "évitant les activités extérieures comme le sport, le jardinage ou le bricola-

ge". La Protection civile recommande en outre de "ne pas se baigner dans les réserves d'eau (barrage, retenue collinaire, mares d'eau et bassins d'eau) ainsi dans les plages interdites à la baignade", invitant par ailleurs les citoyens à "assister les personnes dépendantes, comme les enfants, les personnes âgées ou malades en leur offrant de l'eau". S'agissant des automobilistes ne disposant pas d'air conditionné dans leurs véhicules, il leur est conseillé "d'éviter les longs trajets durant la journée et de les programmer en soirée ou la nuit", ajoutant qu'il est interdit de "laisser les enfants seuls à l'intérieur du véhicule". Pour ceux qui ont l'habitude de fréquenter les espaces forestiers, "il est nécessaire d'éviter tous les gestes pouvant provoquer

un départ de feu", souligne la Protection civile qui met à la disposition des citoyens son numéro vert (1021) et son numéro d'urgence (14), invitant les citoyens à préciser la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace. L'office national de la météorologie a diffusé un nouveau BMS annonçant des températures caniculaires pouvant atteindre 49° dans trois wilayas du pays durant les journées de lundi et mardi. Il s'agit, précise le BMS, des wilayas d'El Megheir, Biskra et le nord de la wilaya d'El-Oued. Classée vigilance « orange », le BMS prévoit des températures maximales pouvant atteindre 49 degrés Celsius dans ces wilayas et des températures minimales qui oscilleront entre 36 et 39 degrés.

Y. S.

Loi sur la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants : pour une approche préventive



Une journée d'étude sur les amendements introduits par la loi 23-05 modifiant et complétant la loi 04-18 4 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes a été organisée récemment dans la wilaya de Sétif. Les spécialistes, intervenants à cette occasion, ont insisté sur « l'efficacité de l'action préventive dans la lutte contre les psychotropes ». Dans son intervention durant la rencontre organisée au foyer des avocats par la cour de Sétif et le bâtonnat de cette même région, le procureur général près la cour de Sétif, Fayçal Zerdazi, a relevé que « le

législateur algérien a insisté sur l'approche préventive dans la lutte contre les stupéfiants et psychotropes à travers une stratégie préventive nationale mise en place par l'Etat et impliquant toutes les institutions de l'Etat ». L'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie relevant du ministère de la Justice est chargé d'élaborer en concertation avec tous les intervenants le projet de cette stratégie nationale et de veiller à sa mise en œuvre, a-t-il relevé, assurant que la loi 23-05 a exonéré les mineurs qui suivent des cures de désintoxication des poursuites judiciaires et des peines lorsque les poursuites sont déjà engagées. De son côté, le président de la même cour, Azzedine El Orfi, a noté dans le même contexte que le législateur algérien a prévu des procédures thérapeutiques et préventives qui garantissent la protection et la prévention contre les crimes liés aux stupéfiants et, dans le même temps, a mis en place un dispositif répressif qui tient compte de la gravité des faits. Le directeur-adjoint des études juridiques à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Badreddine Bader, a déclaré à l'APS que la loi 23-05 prévoit l'élaboration d'un rapport annuel à remettre au président de la République sur la prévention des stupéfiants et « regarde » le toxicomane comme victime qui a besoin d'un traitement. La rencontre qui a donné lieu à plusieurs conférences sur le thème s'est déroulée en présence de magistrats, avocats, auxiliaires de la justice et de représentants de la société civile, des scouts et de corps constitués impliqués dans la lutte contre les stupéfiants.

Y.B.

SITE DES 6.500 LOGEMENTS AADL DE «HAOUCH ERRIH»

BELARIBI INSISTE SUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CADENCE DES TRAVAUX

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, s'est rendu dimanche dernier sur le site des 6.500 logements AADL de «Haouch Errih», à Meftah (est de Blida). Le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et de réduire la durée de réalisation des différents équipements publics programmés, selon un communiqué du ministère de l'Habitat. Il a donné des instructions aux responsables du projet de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement AADL ainsi que les institutions de réalisation qu'il a instruites de travailler en 3x8, afin d'accélérer le rythme. Par ailleurs, le ministre a identifié les travaux d'équipements publics initiés par lesquels les travaux composés d'un complexe scolaire, d'un établissement secondaire, d'une clinique multiservices et d'un siège de Sûreté urbaine, ne manquant pas de charger le directeur des équipements publics de la wilaya de Blida de surveiller de près les travaux et qu'une réunion soit programmée cette semaine pour se rendre compte du niveau des travaux, selon la source ministérielle. Il est important de savoir que le DG de l'AADL a également ordonné l'attribution de commerces en direction du centre postal, du siège de Sonelgaz, de l'antenne municipale, du siège des ressources en eau, ainsi que d'Algérie Télécom. En ce qui concerne les travaux d'électricité et de gaz, ils se poursuivent et la coordination avec la société Sonelgaz est en place. Il en est de même pour le raccordement aux réseaux d'eau, le ministre ayant ordonné la préparation d'une présentation spéciale de tous les travaux de raccordement aux différents réseaux en fin de semaine et de travailler pour accélérer le rythme de réalisation.

Y. B.

LE PROJET DE LOI RÉGISSANT LE MÉTIER D'HUISSIER DE JUSTICE DEVANT LES SÉNATEURS CE LUNDI



Le Conseil de la nation a repris hier ses travaux en séance plénière consacrés à la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi n°06-03 du 20 février 2006 comprenant la régulation du métier d'huissier de justice, a indiqué le Sénat, dans un communiqué. Dans une publication sur sa page officielle Facebook, la même source a précisé : Le Conseil de la nation tient une séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi n°06-03 du 20 février 2006 comprenant la régulation du métier d'huissier de justice.»

R.N.

21 MILLIARDS DE DOLLARS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN CINQ MOIS

LA COMPAGNIE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SONATRACH) AFFICHE D'EXCELLENTS RÉSULTATS

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a réalisé un chiffre d'affaires à l'exportation, à fin mai 2023, de 21 milliards de dollars, selon le bilan des réalisations du groupe durant les 5 premiers mois de l'année en cours, rendu public hier.

La production commercialisée à fin mai 2023 a atteint 68 millions de tonnes équivalents pétrole (TEP), dont 38 millions de tonnes ont été exportées, en hausse de 2 % par rapport à la même période de 2022 (67 millions de TEP dont 37 millions de TEP exportées), est-il précisé dans le même bilan présenté par le Directeur Gestion de la performance/SPE à Sonatrach, Boutaleb Mohamed Rochdi, en présence du PDG du groupe, Toufik Hakkar.

Quant à la production primaire d'hydrocarbures, elle a atteint 80 millions de TEP à fin mai 2023, en hausse également de 2% par rapport aux réalisations à fin mai 2022 (79 millions), selon le même bilan. Il y a quelques mois, Sonatrach avait fait état de 60 milliards de dollars d'exportations de gaz et de pétrole et d'une hausse de 2 % de la production d'hydrocarbures par rapport à 2021. En 2022, la production de Sonatrach s'est élevée à 188,6 millions de TEP contre 185,2 millions pendant l'exercice précédent. La compagnie algérienne a multiplié ces derniers mois les contrats d'exploration et d'exploitation avec les grandes firmes pétrolières internationales, sous l'égide de la loi sur les hydrocarbures de décembre 2019, avec l'objectif de booster la production de pétrole et de gaz.

À la mi-juin, un contrat de 800 millions de dollars a été établi avec l'Espagnol Repsol et l'Indonésien Pertamina. La valeur totale des contrats conclus en 2022 s'est élevée à 6 milliards de dollars.

Dimanche dernier, plusieurs contrats ont été signés avec le Français Total Energies portant sur l'exploitation de champs, la fourniture de gaz et le développement des énergies renouvelables. Sonatrach évolue aujourd'hui sur un terrain beaucoup plus sûr, même si la double crise financière et sanitaire y a laissé des traces visibles. La compagnie nationale investit massivement aussi bien dans le pétrole que dans le gaz et développe le secteur de la pétrochimie. Tout ce qu'a été fait jusqu'à il y a peu, c'est de produire du gaz et le commercialiser. Ce n'est pas la meilleure solution pour engranger des recettes pour le pays. Aussi, est-il impératif d'œuvrer pour la transformation du gaz en plastique et en produits pétrochimique. Mais il faut des partenaires pour pouvoir le faire. Du partenariat, Sonatrach en a noué. Et elle en veut toujours plus. Et les investisseurs qui viennent coopérer avec Sonatrach doivent partager les risques avec elle.

Youcef Salami.

Energie verte : l'OIT salue les efforts de l'Algérie

Le programme d'accélération des entreprises opérant dans l'économie verte et du développement durable leur permettra d'améliorer leurs compétences dans le domaine de l'entrepreneuriat et d'acquérir de nouvelles expériences, notamment de gestion...

La directrice Maghreb de l'OIT, Rania Bekhazi, met en relief les efforts consentis par l'Algérie en matière d'énergie verte. Elle ajoute : «Cela traduit la volonté politique de mettre en avant les emplois verts dans le processus de développement». Elle a rappelé que les entreprises vertes économisent les ressources limitées, aident à garder les écosystèmes sains, minimisent la pollution et les déchets, limitent les émissions de gaz à effet de serre et fournissent des biens et des services écologiques pour permettre des modes de consommation plus responsables. Elles sont vitales pour un modèle de développement dans lequel la planète est une priorité. Bakhazi s'exprimait lors d'une cérémonie organisée entre l'accélérateur de start-up «Algeria venture» et l'Organisation internationale du travail (OIT), avec la participation de 15 start-up, tenue au parc Dounia, à Dély Ibrahim (Alger). A cette occasion, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up



et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, a donné le coup d'envoi du programme d'accélération des entreprises émergentes activant dans le domaine de l'économie verte. Oualid a évoqué l'importance de ce programme ambitieux. Il souligne : «ce programme d'accélération des entreprises opérant dans l'économie verte et du développement durable leur permettra d'améliorer leurs compé-

tences dans le domaine de l'entrepreneuriat et d'acquérir de nouvelles expériences, notamment de gestion.» Et d'ajouter : «Cette initiative intervient dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics afin d'intégrer les Objectifs du développement durable (ODD) et de créer une nouvelle catégorie de jeunes universitaires et d'entrepreneurs intéressés par les ODD.» Les 15 jeunes entreprises spécialisées

notamment dans la gestion des déchets, le recyclage, le transport durable, les énergies renouvelables ou la détection des feux de forêt via l'intelligence artificielle seront accompagnées pendant deux mois par des experts nationaux et internationaux. Objectif : faire de ces entreprises des leaders dans leurs domaines, stimuler l'innovation et établir de nouvelles normes en matière de durabilité. De son côté, le directeur général d'Algeria Venture, Sid Ali Zerrouki, a expliqué que le premier accélérateur public des start-up s'est engagé, depuis sa création, à identifier et accompagner les innovateurs locaux à fort potentiel. Et d'attester que les entreprises émergentes ont prouvé leur efficacité à réaliser le changement, créer des opportunités d'emploi et promouvoir la croissance économique, tout en relevant les défis auxquels nous sommes confrontés. Selon lui, les entreprises vertes constituent l'un des secteurs les plus prometteurs au monde. **Y. S.**

Les prix du pétrole à leur plus haut niveau depuis deux mois

Les prix du pétrole ont grimpé vendredi dernier à leur plus haut niveau depuis deux mois, la légère détente du marché de l'emploi américain éloignant les craintes que la banque centrale américaine n'en fasse trop sur les hausses de taux au point de faire caler l'économie. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a grimpé de

2,54% à 78,47 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en août, a gagné 2,86% à 73,86 dollars. Les créations d'emplois aux Etats-Unis sont restées solides mais ont augmenté moins que prévu à 209.000 en juin. « Cela fait penser que la Réserve fédérale américaine (Fed) pourrait ne pas garder les taux

d'intérêt hauts aussi longtemps qu'on ne l'anticipait ce qui allège l'impact que cela pourrait avoir sur la demande énergétique », a commenté Andy Lipow de Lipow Oil Associates. Mais le marché pétrolier reste aussi préoccupé par les réductions persistantes de l'offre, ce qui fait monter les cours.

R. E.

BNA : "grandes facilitations" pour les exportateurs

Le Directeur général de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), Mohamed Lamine Lebbou, a indiqué que la BNA offrait de "grandes facilitations" pour les exportateurs, notamment en matière de procédures de domiciliation bancaire, relevant que la Banque algéro-sénégalaise était en phase d'"ouverture effective". M. Lebbou a précisé, dans une déclaration à l'APS, que dans le cadre de la stratégie de la Banque de numérisation des opérations bancaires, "nous avons effectué des opérations relatives aux transactions commerciales internationales, et nous avons offert de grandes facilitations aux exportateurs pour leur permettre de se procurer le document de domiciliation propre à l'opération d'exportation". La Banque offre également le service "E-Trade" lancé au début de l'année en cours, un service d'information et de notification des opérations de commerce extérieur "Swift" via la plateforme des services bancaires électroniques de la Banque, qui offre le service de crédit documentaire, de remise documentaire, de transfert libre et de garanties internationales. Le DG a indiqué que les procédures adoptées par la Banque sont à même de "faciliter" les opérations du commerce international pour les opéra-

teurs économiques, notamment "par le biais des correspondants bancaires qui se trouvent dans les quatre coins du monde". Dans ce cadre, M. Lebbou a fait savoir que les opérations commerciales de la BNA "sont acceptées" auprès de toutes les banques internationales, avec lesquelles elle travaille d'une façon "souple et claire, conformément aux standards internationaux en vigueur". Le même responsable a insisté sur l'importance d'ouvrir des banques algériennes au Sénégal, en Mauritanie et en France, mettant en avant que la Banque algéro-sénégalaise accréditée en avril dernier, était en phase d'"ouverture effective". M. Lebbou a estimé que ces procédures permettent aux exportateurs algériens d'avoir des informations sur les marchés internationaux, notamment dans les pays où les banques algériennes sont présentes, mais aussi leur permettre de "faire la promotion de leurs produits rapidement et garantir leurs revenus". Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des politiques adoptées par les autorités publiques pour hisser la valeur des exportations hors hydrocarbures, dont les recettes sont passés de 1,7 milliards de dollars en 2019 à 7 milliards de dollars en 2022, avec l'objectif d'atteindre 13 milliards

de dollars d'ici à la fin de l'année en cours, en consécration des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a décidé depuis son élection à mettre fin à la dépendance aux hydrocarbures. Concernant les mesures prises pour la numérisation des opérations d'octroi de crédits, le DG de la BNA a déclaré que la banque disposait d'un service en ligne permettant d'introduire des demandes de crédit, choisir son agence, et prendre rendez-vous avec le Directeur de l'agence ou encore avec les chargés clientèles. M. Lebbou a précisé que cette solution, développée ces derniers mois, permettra un passage à une opération de gestion des crédits " numérisée à 100% dès septembre prochain". Pour rappel, la BNA a octroyé à sa clientèle près de 13.000 crédits en 2022 d'une valeur avoisinant 1600 mds DA, dédiés majoritairement au financement des projets d'investissement. M. Lebbou a, également, rappelé la mise en ligne de 32 espaces automatiques accessible 24/24, ainsi que 10 agences de finance islamique, avec l'ouverture prochaine d'autres agences au courant de l'année 2023, dans le but de couvrir la totalité du territoire national, avec plus de 65 guichets de finance islamique. **APS**

Tizi-Ouzou: premier semi-marathon en hommage aux cinq colonels révolutionnaires de Draâ El Mizan

La course qui s'est déroulée dans des conditions météorologiques exceptionnelles, en raison de la chaleur caniculaire qui touche certaines wilayas du pays dont Tizi-Ouzou et qui affecte particulièrement la partie sud-ouest étant parmi les plus chaudes de cette wilaya, a été remportée par le coureur Bougheliya Zakaria, de la wilaya de Chlef...



Un semi-marathon en hommage aux cinq colonels révolutionnaires de la région de Draâ El Mizan, au sud-ouest de Tizi-Ouzou, ayant regroupé des athlètes de différentes wilayas du pays, a été organisé vendredi dans cette région. Ce semi-marathon, initié par la direction de wilaya de la jeunesse et des sports, en collaboration avec les établissements sous tutelle et les autorités locales, s'inscrit dans le cadre des festivités de célébration du 61e anniversaire de l'indépendance nationale. Il est dédié à la mémoire des cinq colonels de l'Armée de libéra-

tion nationale (ALN) enfantés par l'ancienne commune mixte de Draa El Mizan, et qui ont combattu l'armée coloniale française pour l'indépendance de l'Algérie. Il s'agit des colonels Amar Ouamrane, Slimane Dehiles, Krim Belkacem, Ali Melah et Salah Zamoum. Cet événement sportif a regroupé 230 athlètes, dont une dizaine de dames (11 en tout), représentant 18 wilayas, selon les organisateurs. Le départ a été donné à partir de la maison de jeunes de la commune de Ain Zauouïa et l'arrivée au

niveau de la salle polyvalente de Tizi Gheniff, sur une distance de 15 km environ. La course qui s'est déroulée dans des conditions météorologiques exceptionnelles, en raison de la chaleur caniculaire qui touche certaines wilayas du pays dont Tizi-Ouzou et qui affecte particulièrement la partie sud-ouest étant parmi les plus chaudes de cette wilaya, a été remportée par le coureur Bougheliya Zakaria de la wilaya de Chlef. Les deuxième, troisième et quatrième places ont été remportées par les athlètes

de Boumerdes, respectivement Smail Allel, Achref Zid-dane et Smail Hekrini. Le coureur le plus âgé de ce semi-marathon qui a été "difficile" en raison des fortes températures et du taux élevé d'humidité, est Nourredine Djemoune de Boumerdes, âgé de 83 ans. Les participants, fatigués mais heureux d'avoir pris part à cette compétition sportive, ont salué la bonne organisation de l'événement et se sont déjà donnés rendez-vous pour la prochaine édition.

APS

INFRASTRUCTURES UN NOUVEAU THÉÂTRE RÉGIONAL AU CENTRE DU PAYS

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a inauguré, samedi à Ain Defla, le théâtre régional "Chahid Tayeb-Cherif" et la salle de cinéma "Kawakib", et inspecté l'avancement des projets de réalisation d'importantes structures relevant de son secteur. La ministre a effectué une visite de travail et d'inspection de nombreux projets et de sites historiques et archéologiques relevant de son secteur à Ain Defla. Accompagnée du wali d'Ain Defla, Abdelghani Filali, Mme Mouloudji a précisé que "cette visite d'inspection lui a permis de s'enquérir du taux d'avancement des projets de son secteur, inscrits dans le cadre de la loi de finances 2023, parmi lesquels figure la restauration de la maison du Califat (Dar El Khilafa) de l'Emir Abdelkader, un édifice culturel qui comprendra un musée des arts et des traditions de la ville de Miliana". "Le complexe religieux Sidi Ahmed Benyoucef avait bénéficié d'une enveloppe pour la restauration de son hôtel", a-t-elle rappelé, soulignant que "la décision de classer la ville de Miliana secteur sauvegardé a été publié, avril dernier, dans le journal officiel". "Une étude globale est en cours d'élaboration pour la mise en place d'un plan de préservation et de valorisation de la vieille ville de Miliana", a-t-elle fait savoir. A Khemis Miliana, la ministre a inauguré le théâtre régional "Chahid Tayeb-Cherif" qui peut accueillir jusqu'à 500 personnes, ainsi que la salle de cinéma "Kawakib". Une convention a été signée, à cette occasion, entre la direction de la culture de la wilaya d'Ain Defla et le Centre algérien de développement du cinéma pour exploiter cet espace culturel au profit des amateurs du 7e art. Inspectant le site choisi pour abriter le Centre national des Archives cinématographiques, la ministre a affirmé que ce projet "très important" est réalisé à Ain Defla pour plusieurs raisons, notamment sa proximité de la capitale

APS

Pénétrante Béjaïa-Autoroute Est-Ouest : mise en circulation prochaine du tunnel de Sidi-Aïch

Le nouveau tunnel de Sidi-Aïch du tronçon Takerietz-Timezrit de la pénétrante autoroutière Béjaïa - Autoroute Est-Ouest devrait être mis en circulation prochainement, après l'achèvement de la dernière phase d'essais d'exploitation de cet ouvrage d'art, a indiqué l'Algérienne des autoroutes (ADA) dans un communiqué rendu public. L'ADA y explique : « actuellement, les services techniques de l'ADA, en charge du projet, sont à pied d'oeuvre avec leur partenaire

pour finaliser l'ultime phase d'essais d'exploitation du nouveau tunnel. L'accent est mis, notamment, sur le test de la sécurité du système de protection anti-incendie dans le nouveau tunnel ». Elle y souligne également que ces tests sont nécessaires pour garantir la sécurité des usagers autoroutiers, et ce, "en prévision de sa toute prochaine mise en circulation. L'agence vient d'achever la phase d'équipement du nouveau tunnel de Sidi-Aïch, long de 1660 mètres, y est-il

ajouté. L'ensemble des équipements des dispositifs de sécurité et système de surveillance, notamment les équipements électriques, de vidéosurveillance, les équipements de ventilation et d'éclairage ainsi que le système de transmission radio et d'appel d'urgence, ont été totalement installés, "conformément aux prescriptions de sécurité des tunnels routiers en relation avec les normes Internationales", d'après l'ADA. L'agence a fait savoir dans son communiqué que

les travaux de génie civil relatifs aux tronçons Takerietz-Timezrit, sur 16 km, du PK32 au PK48, de la pénétrante autoroutière Béjaïa

- Autoroute Est-Ouest (Ahnif-Wilaya de Bouira), ont été achevés à 100% par les entreprises réalisatrices.

Y. B.

Sonelgaz de Béjaïa : 1000 foyers ont été raccordés au gaz naturel

Plusieurs projets ont été lancés à l'occasion du 5 juillet, fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse, où des centaines de foyers de la commune d'Adekar à 47 km du chef-lieu de la wilaya de Béjaïa ont bénéficié d'un réseau de raccordement au gaz naturel, a indiqué un communiqué de la direction de Sonelgaz de Béjaïa parvenu à notre rédaction. En effet, pas moins de 1000 foyers ont été raccordés au gaz de naturel, pour un coût qui s'élève à 911 508 019.71 DA et 36,94 Km de réseau de distribution du gaz naturel, lit-on dans le communiqué. En plus de ses projets, des nouveaux services numé-

riques ont été également lancés par la Sonelgaz de Béjaïa, notamment le E-paiement par les cartes bancaires et postales" ajoute notre source. Par ailleurs, un réseau d'électricité a été mis service au profit de 7 exploitants agricoles dans la commune de Oued Ghir (Ex das Khair-Eddine) pour un coût de 5 819 270.16 DA et un raccordement pour 8 agriculteurs au niveau de la localité d'Azemmour dans la commune d'Aokas où le coût de ce projet qui est s'élève à 6 564 167.66 DA. Conclut le communiqué. La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa a procédé en présence des autori-

tés locales au raccordement au réseau gaz de 1000 foyers relevant de la commune d'Adekar pour un coût qui s'élève à 911 508 019.71 DA et de réseau de distribution du gaz naturel réalisé. Dans le même sillage, nous avons mis en service toujours en présence des autorités locales, le réseau d'électricité au profit de 7 exploitants agricoles (Ex das Khair-Eddine) relevant de la commune d'Oued Ghir pour un coût qui s'élève à 5 819 270.16 DA et 8 autres agriculteurs au niveau de la localité d'Azemmour relevant de la commune d'Aokas. Le coût de ce projet est de l'ordre de 6 564 167.66 DA.

I.Mehdaoui

Saison estivale à Médéa : coup d'envoi du plan bleu au profit de plus de 10 000 enfants

Dans le cadre des mesures prises durant la saison estivale, le wali de Médéa a supervisé le coup d'envoi du plan bleu dans sa phase liée aux sorties récréatives à la plage au profit de plus de 10.000 enfants, a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Selon la même source, les piscines de la wilaya de Médéa ont ouvert leurs portes pour accueillir les visiteurs de différentes communes. Selon le plan bleu sept piscines seront ouvertes au profit de 70.000 bénéficiaires, alors que 10.000 enfants pourront profiter de séjour sur les plages des wilayas voisines, selon le communiqué. Le wali a appelé à «prendre toutes les mesures pour assurer le succès du plan bleu à travers l'activation sur le terrain du programme de la saison estivale ciblant les enfants des zones reculées». Il a insisté à ce que «les piscines d'Ouled Antar, Kasr El Boukhari, Médéa, El Omara, Tablat et Berroua-

ghia soient prêtes pour le bien des enfants». «Les entraîneurs de natation continuent de suivre des pré-formations pour encadrer les enfants. Veuillez bien nettoyer les bassins et assurer un environnement sain et sécuritaire», a demandé Mous. Ce dernier a mis l'accent sur «une coordination complète» entre le secteur de la jeunesse et les chefs de daïra. «Pour rappel, le plan bleu est destiné à assurer un programme estival ludique pour les enfants, à découvrir des sites touristiques et à prévenir divers fléaux sociaux. Le wali a ordonné la mobilisation de toutes les capacités, l'intensification des déplacements et la garantie que tous les habitants des zones reculées bénéficient de la stratégie adoptée dans le cadre du plan de lutte contre le phénomène de la baignade dans les complexes aquatiques», est-il souligné dans le communiqué.

R. R.

Réchauffement climatique : les sciences

■ Il est désormais évident que le changement climatique est responsable de plus en plus d'événements climatiques extrêmes : sécheresses, mais également ouragans ou pluies diluviennes. En disparaissant, la glace estivale va accélérer le réchauffement arctique, « ce qui peut augmenter les événements météorologiques extrêmes aux latitudes moyennes, comme les canicules, les feux de forêt et les inondations...

Des étés sans glace en Arctique semblent désormais inévitables, même avec de fortes réductions des émissions de gaz à effet de serre, estiment plusieurs scientifiques dans une étude publiée, récemment, dans la revue *Nature Communications*. Conséquence ? Des vagues de chaleur et des inondations encore plus fortes. « Les scientifiques ont alerté sur cette disparition pendant des décennies et c'est triste de voir que ces mises en garde n'ont pour l'essentiel pas été écoutées. Maintenant, c'est trop tard. « Le constat est signé Dirk Notz, de l'université de Hambourg, co-auteur d'une étude sur les glaces de mer de l'Arctique publiée ce mardi 6 juin 2023. Des scientifiques basés en Corée, au Canada et en Allemagne, cités dans les colonnes du journal *Le Monde*, ont utilisé des données d'observation des années 1979-2019 pour effectuer des nouvelles simulations. « Les résultats indiquent que le premier mois de septembre sans glace de mer interviendra dès les années 2030-2050, quels que soient les scénarios d'émissions de gaz à effet de serre », concluent-ils dans la revue *Nature Communications*. Cela ne présente aucun doute pour les scientifiques, ce déclin est à 90 % la conséquence de l'activité humaine et des émissions de gaz à effet de serre, les autres facteurs (aérosols, activité solaire et volcanique...) étant bien moins importants. De quoi parle-t-on quand on évoque les glaces de mer estivales ? L'océan Arctique représente une superficie d'environ 14 millions de km² et est recouvert de glace une majeure partie de l'année. L'absence de glace estivale signifie une surface inférieure à 1 million de km², car il pourra toujours rester de la glace résiduelle le long des côtes. Et septembre correspond au mois durant lequel la glace atteint habituellement son minimum annuel. Cette étude montre également que si les émissions de gaz à effet de serre diminuent lentement ou continuent d'augmenter, le premier été sans glace pourrait avoir lieu dans les années 2030. « C'est environ une décennie plus tôt que les récentes projections du Giec », le groupe d'experts du climat mandaté par l'Onu, souligne Seung-Ki Min, des universités sud-

coréennes de Pohang et Yonsei, co-auteur de l'article.

DES CONSÉQUENCES NÉFASTES

La glace de mer, qui forme la banquise, est faite d'eau salée à la surface d'un océan, qui a gelé sous l'effet du froid. Selon, l'océanographe et climatologue Jean-Baptiste Sallée « la banquise réfléchit les rayons du soleil. Sa disparition accentuera le réchauffement, avec le risque d'enclencher un cercle vicieux. » En disparaissant, la glace estivale va accélérer le réchauffement arctique, « ce qui peut augmenter les événements météorologiques extrêmes aux latitudes moyennes, comme les canicules, les feux de forêts et les inondations », ajoute Seung-Ki Min. Et si sa fonte n'entraîne pas directement une élévation du niveau des océans, elle y joue un rôle en faisant fondre la calotte glaciaire du Groenland. Sans oublier un impact sur le permafrost, qui en fondant libère du CO₂.

Changement irréversible
La disparition des glaces estivales de l'Arctique fait partie des points de bascule environnementaux, signe d'un changement irréversible, au même titre, entre autres, que la fonte partielle (Antarctique) ou totale (Groenland) des calottes glaciaires, la transformation de la forêt amazonienne en savane, le dégel du permafrost... « Ce sera le premier composant majeur de notre système climatique que nous perdons à cause de nos émissions de gaz à effet de serre », insiste Dirk Notz. Plutôt que de donner envie de baisser les bras et de sombrer dans le fatalisme, les scientifiques espèrent que cette étude servira de signal d'alarme. Mais Dirk Notz espère maintenant que les décideurs politiques prêteront attention aux conclusions des chercheurs « pour qu'on puisse au moins protéger les autres composants de notre système climatique, en limitant le réchauffement futur autant que possible ».

UN FUTUR CATASTROPHIQUE ATTEND LES MONTAGNES, SELON UNE ÉTUDE

Avec l'augmentation globale des températures, les zones montagneuses connaissent de moins en moins d'épisodes neigeux mais de plus en plus de pluies diluviennes. Une évolution des

précipitations qui rend les montagnes très vulnérables au changement climatique et induit une hausse des catastrophes naturelles dans ce milieu fragile. L'impact serait cependant encore plus fort dans les régions montagneuses, où les chutes de neige seraient remplacées par de la pluie, du fait de l'augmentation des températures. Un changement qui aurait des conséquences importantes dans cet environnement particulier. En effet, les montagnes, si elles sont faites pour accueillir d'importantes quantités de neige, s'avèrent en revanche très vulnérables aux précipitations extrêmes.

15 % DE PLUIE EN PLUS POUR CHAQUE DEGRÉ SUPPLÉMENTAIRE

Un article publié dans la revue *Nature* annonce ainsi qu'une augmentation d'un seul petit degré de la température globale induit une augmentation de l'ordre de 15 % du volume de pluie dans les zones de haute altitude. De plus, cette hausse des précipitations ne serait pas répartie uniformément au cours de l'année. On assisterait plutôt à des événements extrêmes marqués par des pluies diluviennes s'abattant de façon localisée durant quelques heures ou quelques jours. Des conditions qui favorisent la survenue de dramatiques inondations, l'érosion des sols, les glissements de terrains et autres coulées de boue très dévastatrices. Un quart environ de la population mondiale vit en région montagneuse ou au pied des reliefs. De nombreux habitants se retrouveront de plus en plus confrontés à la survenue de catastrophes naturelles.

LES MONTAGNES DE L'OUEST AMÉRICAIN PLUS VULNÉRABLES

Si toutes les chaînes de montagnes sont concernées par cette évolution, certaines semblent cependant plus à risque de subir des précipitations extrêmes d'ici la fin du siècle. C'est le cas des montagnes d'Amérique du Nord situées sur la côte pacifique, comme les Cascades et la Sierra Nevada. Au contraire, les Rocheuses ou les Alpes seraient moins sévèrement impactées. Cette différence serait liée au fait que les montagnes de l'ouest américain connaissent actuellement des températures tout juste inférieures à 0 °C. Elles seraient donc beaucoup plus sensibles à une petite

évolution de la température -- faisant basculer les précipitations d'un état de neige à celui de pluie -- que des montagnes connaissant des températures habituellement plus basses. Les auteurs de l'étude espèrent que ces nouvelles données seront intégrées aux modèles climatiques des zones montagneuses et mettent en avant l'urgence de développer des équipements spécifiques dans ces régions afin de protéger les populations contre l'augmentation des risques naturels qui accompagneront inévitablement cette évolution des précipitations.

CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT: LA COP 28 SE DÉROULERA À DUBAÏ

La 28e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28), se déroulera du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï, aux Émirats Arabes Unis. L'objectif est d'obtenir des résultats ambitieux pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels, accroître le financement de la lutte contre les changements climatiques pour les pays en développement et augmenter d'urgence les investissements dans l'adaptation aux changements climatiques, car les besoins ne cessent de croître dans le contexte de l'aggravation de la crise climatique. Pour rappel, la dernière conférence mondiale sur le climat, organisée en novembre en Égypte, a été marquée par l'adoption d'une résolution sur l'indemnisation des pays les plus pauvres pour les dégâts causés par le changement climatique. Mais cette COP27 n'a pas réussi à faire progresser la réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour maintenir l'objectif de limiter le réchauffement de la planète.

« LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE FERME LA PORTE À TOUT DÉBAT SUR L'ATTEINTE AUX LIBERTÉS INDIVIDUELLES À LAQUELLE ELLE CONDUIT »

La lutte contre le réchauffement climatique mérite-t-elle de mépriser nos libertés individuelles ? La question se pose lorsque l'on écoute certains propos récemment médiatisés. La juriste

Mathilde Hautereau, dans une tribune, évoque les menaces que les dérèglements climatiques imposent sur les libertés individuelles. Tandis que l'activiste de la région de la Haute-Normandie, à l'occasion de son premier livre sur le mouvement écologiste (18 euros), fustige le fait que les organisations ne s'organisent pas pour faire entendre l'urgence écologique et climatique, une démocratie sur les limites planétaires est non négociable. Marc Jancovici appelle à un système de quotas pour les Français à effectuer leur vie que quatre fois par avion. Dans les deux cas, ses racines dans le mouvement écologiste anticapitaliste sont scientifiques chiffrées, au même résultat que tout débat sur l'attribution individuelle à la responsabilité de ces faits parlent d'eux-mêmes et imposent de ne pas laisser la liberté n'exister que de façon collective, pour une transition proposée n'étant que des bonbons, pour l'écologiste est regrettable. Il est un élément important de la lutte contre le changement climatique par le respect de l'Etat de droit et le respect de l'Etat de droit. Au cœur de la crise, nous trouvons justement des libertés individuelles et, parmi elles, d'entreprendre, le droit de la liberté d'aller et venir, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) nous ont jusqu'aujourd'hui permis de vivre dans une société libre et nous tirons encore

RESTRICTIONS ET MÉFIANCE

Certes, ces libertés individuelles sont menacées. Parce que « le pouvoir fait tout ce qu'il peut pour empêcher l'autrui » (art. 4, DDHC) peut créer des règles à leur exercice, d'autant plus dans le domaine environnemental que le fait que la charte de l'environnement de 2005 des droits et libertés fondamentaux, le droit individuel fait de la protection de l'environnement un objet de la protection constitutionnelle justifiant l'État général, les atteintes aux libertés. Toutefois, pas sans limites : elles ne peuvent que par le processus démocratique du Conseil constitutionnel leur proportionnalité finale poursuivie. être trouvée entre un intérêt individuel et un intérêt général.

JUIN 2023 EST LE MOIS DE JUIN LE PLUS CHAUD DEPUIS 1900 ET LE MOIS LE PLUS FROID DEPUIS 1900

Le soleil a brillé très fort sur la moitié nord de la France et le soleil a brillé très faiblement sur la moitié nord du globe. La France annonce que le mois de juin s'achève est une d

Scientifiques tirent la sonnette d'alarme

au-Boutonnet s'in-
bune au « Monde »,
la priorité donnée
ronnementales fait
ortés individuelles.
te du climat Camil-
sion de la parution
re (Pour un soulè-
Seuil, 176 pages,
es « puissants » qui
« apathie » face à
ue, et leur oppose
abandonnée aux «
« comme réalités »
, l'ingénieur Jean-
elle à instaurer un
qui n'autoriserait
ctuer au cours de
e déplacements en
x cas, qu'il prenne
militantisme écolo-
te ou le réalisme
le discours aboutit
fermer la porte à
teinte aux libertés
quelle conduisent
propositions. Les
x-mêmes, ils nous
penser autrement,
t que parce qu'elle
l'une, et la restric-
tant que « casse-
autre ! Ce résultat

rive le public d'un
pour comprendre
ontre le réchauffe-
ut s'opérer dans le
e droit, seul « ter-
blement non négoc-
cet Etat de droit se
t nos libertés indi-
ni elles, la liberté
droit de propriété
et venir. Socle de la
oits de l'homme et
de 1789, celles-ci
rs permis de vivre
développée dont
bien des profits.

S ET

peuvent être enca-
la liberté consiste à
ce qui ne nuit pas à
(HCC), le législateur
es portant atteinte
tant plus que dans
nemental, outre le
onstitutionnelle de
reconnait depuis
des devoirs envi-
Conseil constitu-
protection de l'envi-
ctif à valeur consti-
t, au nom de l'inté-
teintes à certaines
celles-ci ne sont
les ne peuvent être
législateur (dans le
cratique), et le
onnel s'assure de
ité au regard de la
Un équilibre doit
ntérêts particuliers

**LE 2^E MOIS
LE PLUS CHAUD
ET LE 2^E PLUS
PUIS 1997**

ès généreusement
du pays en juin. Le
généreusement sur
pays en juin. Météo
que le mois qui
les plus chauds de



l'histoire des relevés dans le pays et l'un des plus foudroyés aussi. La chaleur qui s'est installée sur la France depuis fin mai a perduré tout au long du mois de juin, tout particulièrement sur une grande moitié nord de l'Hexagone. Les températures, tant minimales que maximales sont restées au fil du mois très douces sur l'ensemble de la France sans toutefois que le pays ne connaisse de véritable vague de chaleur.

Elles ont été en moyenne 1 à 3 °C au-dessus des normales de la côte aquitaine au golfe du Lion et au nord des Alpes et 2 à 4 °C au-dessus sur la moitié nord de l'Hexagone. Elles ont été plus proches des normales sur la région PACA et la Corse où le début de mois a été parfois un peu frais pour la saison avant que le mercure ne grimpe 2 à 6 °C au-dessus des normales suite à des remontées très chaudes du Maghreb portées par le sirocco. À l'échelle de la France et du mois, la température moyenne, supérieure à 21 °C, devrait être supérieure à la normale de plus de 2,5 °C, classant juin 2023 au deuxième rang des mois de juin les plus chauds sur la période 1900-2023 derrière juin 2003 (+3,5 °C). Sur le quart nord-ouest, ce mois de juin devrait même se classer au premier rang.

SOLEIL AU NORD, ORAGES AU SUD

Dans la continuité de la seconde quinzaine de mai, le soleil a brillé très généreusement sur la moitié nord du pays tandis que des épisodes pluvio-orageux localement violents se sont succédés sur les régions du Sud.

Du 18 au 22 juin, les orages ont toutefois concerné une grande partie du pays. Ils ont été accompagnés par endroits de pluies torrentielles, de fortes chutes de grêle et de violentes rafales et ont provoqué localement des inondations.

Juin 2023 est d'ores et déjà le deuxième mois de juin le plus foudroyé sur la période 1997-2023 derrière juin 2022, avec deux fois plus d'impacts de foudre que la moyenne au 28 juin.

L'ensoleillement a même été remarquable, note l'agence, sur le nord de l'Hexagone où de nombreux records sur la période 1991-2023 sont d'ores et déjà battus. L'excédent de soleil atteint 20 à 50 % de la Bretagne et des Pays de la Loire aux frontières du Nord et du Nord-Est. En revanche, l'ensoleillement a été proche des valeurs de saison sur la moitié sud du pays, voire légèrement déficitaire du sud de l'Aquitaine à la région PACA et en Corse. Ainsi, à ce jour, le soleil a brillé 313 heures à Lorient (Morbihan) et 345 heures à Strasbourg (Bas-Rhin) mais 246 heures à Nîmes (Gard) et seulement 182 heures à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques).

« ON COMMENCE À AVOIR DES PILIERS DU CLIMAT QUI S'EFFONDRENT, APRÈS DES DÉCENNIES D'ALERTE »

Heidi Sevestre, glaciologue, est membre du programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique et du Conseil de l'Arctique. Elle défend le fait que les glaciers, pourtant premières victimes du réchauffement climatique, sont aussi notre meilleure arme.

« Si on regarde ce qui se passe en Arctique, qui est un océan glacial, recouvert de banquise, c'est une large surface blanche qui agit comme un miroir. Elle renvoie la chaleur du Soleil dans l'espace et permettent de garder ces paysages froids. Ce sont les meilleurs climatiseurs qu'on a sur Terre, on en a encore extrêmement besoin aujourd'hui. »

« Le fait d'exterminer la banquise, car c'est le cas, chez nous on le ressent très vite », assure Heidi Sevestre. « C'est des événements météorologiques extrêmes : des canicules ou au contraire des gels précoces, des périodes très sèches ou au contraire très humides... Tout ça, c'est intimement lié à ce qui se passe au niveau de la banquise en Arctique. »

Or on sait que, quoi que l'on fasse, dans les sept prochaines années, on risque d'avoir des étés en Arctique sans banquise. »

« IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR »

« J'avoue avoir eu pas mal de soucis à m'endormir après avoir lu cette étude [qui démontre que la banquise d'été aura disparu en 2030], reconnaît-elle. « Elle nous montre qu'on commence à avoir des piliers du climat qui s'effondrent, après des décennies d'alertes de la part de la communauté scientifique. Mais c'est aussi la meilleure motivation pour agir. Il est trop tard pour la banquise d'été en Arctique, mais il n'est pas trop tard pour le reste des piliers de notre climat. Il est encore temps d'agir, et il faut qu'on se retrouve les manches et qu'on y aille. » Elle confirme que l'on peut encore sauver les glaciers.

« C'est une réalité, si on agit dès maintenant, dès cette semaine, on peut encore sauver une grande partie des glaciers de montagne, les calottes polaires, une partie du permafrost, la banquise d'hiver... » De son côté, le Haut Conseil pour le Climat estime que la France n'en a pas fait assez et a un énorme retard en matière de lutte contre le dérèglement climatique. « C'est le cinquième rapport [du Haut Conseil], le rapport de référence pour ce qui se passe en France. Il est sans appel : on est dans la bonne direction, nos émissions de gaz à effet de serre se réduisent, mais il faudrait considérablement accélérer, au moins doubler le rythme de baisse. »

L'ANNÉE 2022, EXCEPTIONNELLEMENT CHAUDE ET SÈCHE

En 2022, la température record correspond à la température moyenne en France à l'horizon 2050-2060 pour un niveau de réchauffement planétaire de 2 °C (+ 2,9 °C par rapport à 1900-1930). Le réchauffement en France sur la décennie 2013-2022, de + 1,9 °C, est supérieur au réchauffement global sur la même période (+ 1,15 °C). Ce réchauffement est imputable aux activités humaines. Le déficit de précipitations représente 25% par rapport à 1991-2020. Faibles précipitations et fortes températures ont

induit une sécheresse des sols superficiels exceptionnelle pour les trois quarts du territoire métropolitain entre juillet et septembre 2022. Ces facteurs engendrent une sensibilité accrue au risque de feu : 72 000 hectares ont brûlé en 2022, dont 41% à l'occasion de quatre feux hors normes en Gironde. Dans son rapport annuel 2023, le Haut Conseil pour le climat (HCC) avertit que la France n'est pas prête à faire face aux conséquences du réchauffement climatique. Des impacts graves qui dépassent la capacité de prévention et de gestion de crises de la France.

Le HCC énumère les effets graves sur les personnes, les écosystèmes, les activités économiques et les infrastructures, en dépit d'un engagement exceptionnel de moyens de gestion de crises : les vagues de chaleur estivales ont induit 2 816 décès en excès ; la production agricole a subi des baisses de rendement de 10% à 30% ; l'approvisionnement en eau potable a connu de fortes tensions dans plus de 2 000 communes, pointant les limites du dispositif public de gestion de l'eau ; les dommages aux bâtiments (fissures) causés par la sécheresse des sols argileux ont donné lieu à 8 000 demandes de communes pour la reconnaissance de catastrophe naturelle.

Le coût est estimé à 2,9 milliards d'euros pour les assurances. L'équilibre du système d'assurances n'est probablement pas pérenne du fait de l'accroissement des sinistres ; les moyens nationaux de lutte contre les incendies de végétation ont atteint les limites de leurs capacités. Des moyens étrangers ont dû être déployés en renfort sur les 7 800 feux ; sur les dix premiers mois de l'année, 65 cas autochtones de dengue répartis en neuf foyers de transmission ont été identifiés. Le moustique tigre est présent dans 72 départements ; l'assèchement sur la façade atlantique a induit une reproduction faible des oiseaux d'eau, voire une quasi-absence de reproduction pour certaines espèces d'amphibiens.

Amel B

PLUS DE 3 MILLIONS DE TOURISTES ONT VISITÉ LA TUNISIE JUSQU'AU 10 JUIN



La Tunisie veut relancer son tourisme et reconquérir le marché russe. Les professionnels du secteur du tourisme se disent optimistes. Selon les chiffres disponibles, au 10 juin 2023, le tourisme tunisien a généré 1.853 milliard de dinars, soit une hausse de 54% en comparaison avec la même période de l'année 2022 et +8,8% par rapport à la même période de 2019, une année de référence qui a battu tous les records du secteur. Avec une hausse de 87% par rapport à l'année dernière et 3,3% en comparaison avec 2019, le nombre des touristes qui ont visité la Tunisie atteint 3,2 millions de touristes. Ces touristes ont passé 6,265 millions nuitées en Tunisie pour enregistrer une hausse de 54,2 % mais est encore en deçà des chiffres réalisés en 2019 en termes de nuitées passées.

In Tunisie Numérique et Agences

LE MONDE EN CAUSE : LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE SOUS L'ANGLE DU NIGER

Journaliste à notre radio soeur RJB, Natacha Mengoli s'est rendue récemment dans le pays africain pour mener une enquête dans le cadre du programme « En quête d'ailleurs ». Natacha Mengoli a réalisé plusieurs entretiens lors de son voyage au Niger. Elle a quitté la Suisse pour exercer son métier au Niger le temps d'une semaine. Journaliste à notre radio soeur RJB, Natacha Mengoli a participé ce mois de juin à un échange dans le cadre du programme « En quête d'ailleurs ». Ce projet a été initié il y a 15 ans, notamment par la RTS et l'école de journalisme à Lausanne. Natacha Mengoli a reçu un journaliste nigérien dans le Jura bernois avant d'elle-même partir pour ce pays africain. Sur place, elle s'est penchée sur la forte natalité et le rôle des jeunes filles dans la transition démographique. Lors de son voyage, Natacha Mengoli a été marquée par la précarité qui prévaut dans la capitale Niamey. « Je ne m'attendais pas forcément à voir des gens vivre dans des huttes de paille dans la plus grande ville du pays », souligne la journaliste. Natacha Mengoli a pu réaliser plusieurs interviews avec différents acteurs locaux qui se battent pour la scolarisation des jeunes filles. « Il y a vraiment une volonté dans tout le pays de faire bouger les choses. Nous n'avons pas rencontré de réticences. J'ai toujours été bien accueillie sur le terrain », explique-t-elle.

In RFI

SÉNÉGAL

Macky Sall décroche le feu vert pour les 1,8 milliard de dollars du FMI

Si le FMI a décidé de venir en aide au Sénégal, c'est que son économie a été touchée par différents chocs, notamment la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, le resserrement des conditions financières, la baisse de la demande extérieure et l'appréciation du dollar américain...

Près d'1,8 milliard de dollars, c'est le montant global de l'accord avec le Sénégal approuvé par le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC) ainsi qu'au titre de la Facilité pour la résilience et la viabilité (FRV). « Le programme apportera une aide essentielle pour remédier aux déséquilibres macroéconomiques en réduisant la vulnérabilité de la dette, en renforçant la gouvernance et en assurant une croissance plus inclusive et plus riche en emplois », précise l'institution de Bretton Woods. Une partie des fonds débloqués devraient être fléchés vers des mesures d'atténuation du changement climatique pour protéger contre l'érosion côtière et améliorer la gestion de l'eau pour renforcer l'agri-



culture. Si le FMI a décidé de venir en aide au Sénégal, c'est que son économie a été touchée par différents chocs, notamment la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, le resserrement des conditions financières, la baisse de la demande extérieure et l'appréciation du dollar américain. « Le pays est également confronté à de multiples défis, notamment une insécurité régionale accrue et des tensions sociopolitiques croissantes à l'approche des élections présidentielles de l'année prochaine », note le FMI. En 2022, la croissance du pays s'est ralentie pour atteindre 4 %,

l'inflation s'est accélérée pour atteindre 9,7 % et les déficits budgétaires et courant se sont creusés. Pour atteindre un déficit budgétaire de 3 % du PIB d'ici à 2025, le Sénégal devra « accélérer la mise en œuvre de la stratégie de recettes à moyen terme afin d'améliorer la mobilisation des recettes, notamment par la rationalisation des exonérations de TVA et l'élargissement de l'assiette fiscale, a indiqué Kenji Okamura, directeur général délégué de l'institution. Du côté des dépenses, l'élimination progressive des subventions énergétiques non ciblées est une priorité qui devrait s'ac-

compagner de mesures visant à renforcer les filets de sécurité sociale existants ». Ces efforts devraient contribuer à reconstituer les réserves budgétaires et à faire baisser la dette publique à moyen terme. Les autorités se sont également engagées à renforcer les cadres de gouvernance, de transparence et de lutte contre la corruption. Les perspectives de croissance à moyen terme semblent plus favorables pour le pays. La production de pétrole et de gaz doit commencer au début de l'année 2024. Le FMI table sur une progression du PIB de 10,6 %.

In Jeune Afrique

Niger : la Suisse prolonge la durée du Programme d'appui à la gouvernance démocratique

Le ministre d'Etat, des Affaires étrangères et de la Coopération Hassoumi Massoudou et la cheffe de Coopération suisse et agence consulaire au Niger Barbara Profeta ont signé le mardi 27 juin au cabinet du ministère des Affaires étrangères, l'accord de l'Avenant n°1 concernant le Programme d'appui à la gouvernance démocratique (PAGOD). Cette cérémonie est liée à la prolongation de la durée du PAGOD, initialement prévue du 1er mai 2020 au 31 décembre 2022 et prolongée dans le cadre de cet avenant au 31 décembre 2023. Intervenant à cette occasion, le ministre d'Etat Hassoumi a rappelé que cet accord, « signé le 07 juin 2021 entre nos deux pays, a pour objectif principal l'amélioration de la participation politique, une gouvernance plus inclusive et une paix sociale renforcée. » D'un montant initial de 8.700.000 CHF, soit près de 6 milliards de FCFA, ce montant est rehaussé à

environ 7 milliards de FCFA avec la signature de ce présent avenant. L'engagement de la Suisse pour un développement socioéconomique inclusif et durable au Niger Le Niger est « un pays démocratique qui a une société civile forte, dynamique, qui s'exprime librement. La liberté d'association démontre la vitalité de sa démocratie », selon le ministre des Affaires étrangères qui ajoute que dans ce cadre, « l'expérience et l'expertise suisse est la bienvenue dans le processus de renforcement et de consolidation de nos institutions. » L'engagement de la Suisse pour un développement socioéconomique inclusif et durable au Niger, en renforçant la cohésion sociale et en soutenant la consolidation de la démocratie, « s'inscrit parfaitement dans la Politique générale du gouvernement et les différentes stratégies nationales pour faire de notre pays un modèle de havre de paix et de dialogue

en Afrique et dans le monde » a annoncé le ministre Hassoumi Massoudou. Pour sa part, la cheffe de coopération suisse a indiqué que l'hypothèse du changement du PAGOD « est le renforcement de la légitimité et de la représentativité des institutions politiques du Niger, ainsi que l'amélioration de la transparence et de la participation de tous dans la gestion des affaires publiques à tous les niveaux. » Ce qui consolide le processus démocratique en cours, contribuant ainsi à la paix et la stabilité nécessaire pour garantir le développement socioéconomique durable du pays. Le Programme d'appui à la Gouvernance démocratique (PAGOD) participe au renforcement du dialogue inclusif et la professionnalisation du dispositif électoral améliorant ainsi, la qualité des scrutins électoraux et la participation des citoyens, notamment les jeunes et les femmes.

Amel B. et Afrimag

Niger : deux chefs terroristes capturés dans une opération des armées nigérienne et française

Des soldats nigériens et français en opération dans la zone des trois frontières ont neutralisé plusieurs jihadistes et capturé deux redoutables chefs terroristes activement recherchés au Burkina Faso. À Niamey, on parle de cibles de haute valeur. C'est le fruit, dit-on, de la bonne coopération militaire des soldats nigériens et français qui combattent ensemble sur le terrain les jihadistes. Ce sont des opérations conjointes aéro-

terrestres actuellement en cours des forces spéciales nigérienne et française dans le Gorouol, non loin du Burkina Faso et Mali, qui ont permis de neutraliser plusieurs terroristes de l'EIGS (État islamique au Grand Sahara). Lors des opérations dans le secteur de Dolbel, dans la préfecture de Bankilaré, deux chefs terroristes activement recherchés et dont les têtes sont mises à prix par les autorités militaires burkinabé ont été

capturés par les commandos nigériens et français de l'opération Munatare 4 (« Nous sommes ensemble » en langue locale haoussa). Dans le jargon militaire, on parle de cibles à haute valeur. Le premier, surnommé Abou Maryam alias Zaïd, a été arrêté le jeudi 6 juillet dans le village d'Ingra, au nord de Yatakala. Il est le procureur général de l'EIGS, c'est-à-dire le juge suprême de toutes les personnes enlevées dans la zone des trois

frontières. Le second est le chef terroriste Sita Ousseini alias Loukoumane. Il a été arrêté entre les villages de Lamdou et Amarsingue, non loin de la ville de Tera. Les captures, armes à la main, de ces deux redoutables chefs terroristes sont le fruit, précise une source sécuritaire, de la bonne coopération militaire sur le terrain des soldats nigériens et français qui combattent côte à côte les jihadistes.

In RFI

JEUX SPORTIFS ARABES : FOOTBALL

L'Algérie affrontera l'Arabie Saoudite en demi-finale

En remportant son dernier match en phase de poule face au Liban, l'Algérie termine premier de son groupe avec deux victoires et un nul. Ce qui donnera plus d'assurance à l'équipe olympique qui devra affronter aujourd'hui en demi-finale l'Arabie Saoudite.

L'équipe olympique algérienne de football s'est qualifiée pour les demi-finales du tournoi de football (Gr. A, 3^e journée) des Jeux sportifs arabes 2023, en battant sans trop de difficultés une bien pâle formation libanaise, samedi-soir au stade du 19-Mai 1956 d'Annaba. L'équipe algérienne, bien mieux lotie que son adversaire du jour, déjà éliminé, a d'emblée exercé une véritable mainmise sur le jeu, rapporte l'APS, que ce soit en termes de possession que de nombre d'offensives. Le premier but du match ne s'est pas fait trop désirer puisqu'à l'entame de la 15', les Verts trouvent l'ouverture sur un coup-franc légèrement excentré que le défenseur Abdesamad Bounacer convertit en but, en reprenant victorieusement de la tête un centre précis de Mohamed Aït El Hadj (15'). Les joueurs du pays du Cèdre ont bien essayé de s'accrocher, en contenant les incessantes offensives des algériens, mais sans se montrer dangereux, permettant au keeper des Fenecs de passer une soirée plutôt tranquille. Il y eut certes deux tentatives libanaises venues du flanc droit, mais elles furent avortées avant même que le ballon n'atteigne la surface de réparation. C'est plutôt à un festival d'occasions ratées que les spectateurs ont assisté durant le premier half, à l'image de cette opportunité que Moha-



med Aït El Hadj s'est offert lui-même en dribblant plusieurs défenseurs dans le carré des 16,5 m. avant de tirer au-dessus (18'). L'attaquant algérien a été imité par son coéquipier Massinissa Naït Salem a vu le cadre se dérober après un tête-à-tête avec le gardien (34'). La seconde période fut tout juste moyenne, même si les algériens ont fait cavalier seul avant de baisser pied en raison de la fatigue causée, semble-t-il, par la forte humidité qui enveloppait la ville d'Annaba. Le coach Rachid Aït Mohamed opéra des changements dans l'espoir de redonner un nouveau souffle à ses poulains. Las ! Ce coaching n'eut pas d'effet notable, le match continuant de « ronronner », sauf à

la 67' lorsque Massinissa Naït Salem, à la réception d'un excellent centre d'Aït El Hadj, vit son coup de tête à bout portant atterrir sur le gardien libanais qui n'en demandait pas tant. Alors que l'on s'acheminait vers une victoire algérienne par la plus petite des marges, Naït Salem se montra plus adroit en mettant, toujours de la tête, le cuir hors de portée du gardien du Liban consécutivement à un nouveau centre d'Aït El Hadj (90+3), permettant par-là même à l'Algérie de signer un score un peu plus en rapport avec sa domination. Mission accomplie, donc, pour les jeunes algériens qui atteignent leur double objectif de se qualifier et de finir en tête du groupe A. **R. S.**

JSA : BOXE

Roumaïssa Boualem en finale

Deux boxeurs algériens ont validé leur billet pour les demi-finales du tournoi de boxe des Jeux sportifs arabes (5-15 juillet), alors que Roumaïssa Boualem s'est qualifiée en finale, lors de la deuxième journée disputée samedi au Centre de préparation et de regroupement des équipes militaires à Ben Aknoun (Alger). Boualem Roumaïssa (50 kg) est la première boxeuse algérienne à avoir composé son billet pour la finale du tournoi arabe d'Alger, après sa victoire devant la Marocaine Rabab Cheddar (5-0). La médaillée d'or aux Jeux méditerranéens d'Oran s'est montrée largement supérieure sur le ring face à la vice-championne d'Afrique. "Certes, j'ai dominé mon combat, mais c'était un peu compliqué face à la Marocaine que je connais bien. Nous avons disputé plusieurs finales ensemble, mais aujourd'hui j'ai eu le dernier mot devant le public algérien.", a déclaré la championne d'Afrique algérienne. L'Algérienne affrontera en

finale, prévue mardi, la Tunisienne Jouini Weam, victorieuse face à la Saoudienne Hantool Kalthoom. Chez les messieurs, le médaillé d'or aux Jeux méditerranéens d'Oran, Aït Bekka Jugurtha (63,5 kg), n'a éprouvé aucune difficulté pour se débarrasser du Libyen Benkhayer Abdulbasit. "Je suis vraiment content d'avoir remporté ce premier combat. C'était un duel très facile pour moi. Maintenant, je vais réfléchir au prochain combat face au Tunisien, ce sera une autre paire de manche", a déclaré Aït Bekka à l'issue de sa victoire. Il sera opposé en demi-finale prévue lundi au Tunisien Dridi Mahdi, vainqueur contre le Qatar Al Marri Abdulhadi. Le dernier combat de la deuxième journée a vu la qualification de l'Algérien Yaiche Youcef Islam (71kg) qui a dominé l'Emirati Alkandari Husain. L'Algérien affrontera en demi-finale, prévue lundi, le Jordanien Iashash Zeyad Hussein, vainqueur du Tunisien Ghazouani Hamza. Lors de la première jour-

née disputée vendredi, les boxeurs Khe-noussi Kamel (48 kg), Salem Tamma (60 kg) et Chemseddine Kramou (67 kg) avaient composé leur billet pour les demi-finales, assurant par la même occasion la médaille de bronze du tournoi arabe. Par ailleurs, le boxeur Younes Nemouchi (80 kg) a été éliminé dès son entrée en lice face au Jordanien Ashaish Hussein. Outre l'Algérie, pays organisateur, 12 pays arabes prennent part à l'édition d'Alger qui marquera pour la première fois la programmation du tournoi féminin. Les sélections algériennes de boxe sont présentes avec 19 pugilistes (13 messieurs et 6 dames), sous la conduite des entraîneurs Ahmed Dine et Nouredine Touilbini (messieurs) et Abdelhane Kenzi et Mohamed Chaouia (dames). Lors de la précédente édition qui s'est déroulée en 2011 à Doha au Qatar, l'Algérie a terminé à la cinquième place avec un total de sept médailles (2 argent et 5 en bronze).

JEUX SPORTIFS ARABES-2023/NATATION (50M LIBRE-DAMES)

L'Algérienne Nesrine Medjahed en or

La nageuse algérienne Nesrine Medjahed s'est illustrée, dimanche soir à Oran, sur les 50 m libre en s'adjugeant l'or de cette épreuve, comptant pour la 5^e journée de la compétition entrant dans le cadre des 15^e jeux sportifs arabes (JSA) qu'organise l'Algérie jus-

qu'au 15 juillet en cours. Nesrine Medjahed a réalisé un chrono de 1:01.22, devançant sa compatriote Imene Kawtar Zitouni (1:03.92), alors que la Tunisienne Ameni Souidi a complété le podium en obtenant la troisième place (1:06.28). Il s'agit de la première

médaille d'or algérienne de la journée en natation, une discipline dont les épreuves se déroulent à la piscine du complexe olympique Miloud Hadeff et à laquelle participent les représentants de 12 pays.

JSA

CENTRE NAUTIQUE D'ORAN : LES FÉDÉRATIONS ARABES SOUHAITENT ORGANISER DES STAGES

Plusieurs Fédérations nationales arabes de natation ont souhaité conclure des protocoles d'accord avec leur homologues algérienne, en marge des jeux arabes sportifs (JSA) qui se déroulent en Algérie, pour profiter des équipements du Centre nautique du complexe olympique Miloud Hadeff d'Oran dans la préparation de leurs athlètes, a indiqué le Président de la Fédération algérienne de natation (FAN), Hakim Boughadou. "Des responsables de Fédérations nationales arabes de natation qui participent à ces jeux, ont tous été séduits par la qualité du Centre nautique du complexe olympique Miloud Hadeff, qui abrite les épreuves de la discipline, et ont émis le vœu de signer des protocoles d'accord avec la Fédération algérienne pour y organiser des stages au profit de leurs nageurs respectifs", a déclaré ce responsable, vendredi, en conférence de presse, à l'issue de la troisième journée des épreuves de natation comptant pour la 15^e édition des JSA. Appelé à évaluer le niveau de la compétition, M. Boughadou a estimé qu'il est "tout juste moyen", tout en se félicitant "pour la bonne organisation des épreuves". Il a, au passage, mis en exergue l'émergence de certains jeunes nageurs de la sélection algérienne, citant Bouali, Benchadli et Zitouni, ainsi que les records réalisés par certains internationaux algériens, "ce qui est exceptionnel dans ce genre de compétition, bien que pour cette saison, nous n'avons pas organisé énormément de stages et de compétitions", a-t-il souligné. A propos de l'absence d'Oussama Sahnoun de cette compétition, il a fait savoir que le concerné "est actuellement en pleine préparation pour le championnat du monde", prévu, au cours de mois de juillet, au Japon, ajoutant que les JSA "n'étaient pas retenus dans le programme annuel de l'athlète qu'il avait établi avant même le début de saison". Dans le même ordre d'idées, M. Boughadou a tenu à mettre en valeur les récentes instructions de l'Etat algérien portant sur la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour permettre aux athlètes de l'élite de bien préparer les prochains jeux olympiques. "Je salue cette décision qui donne une grande importance à la préparation de nos athlètes aux jeux olympiques" a-t-il encore dit. Lors de la 3^e journée, les nageurs algériens ont obtenu 7 médailles, dont 4 en or. Cette moisson porte à 24, dont 11 en or, le nombre de médailles récoltées, jusque-là, par l'équipe nationale de natation, une "moisson" appelée à être enrichie dans la suite de la compétition, a prédit le président de la FAN.

R.S.

R.S.

BANDE DESSINÉE : LANCEMENT DES CONCOURS DU 15^E FIBDA

Un appel à participation pour les concours, ouverts aux bédéistes professionnels et amateurs, algériens et étrangers, a été lancé en prévision du 15^e Festival International de la bande Dessinée d'Alger (Fibda), prévu du 4 au 8 octobre prochain, ont annoncé les organisateurs. Ouverts aux bédéistes de tous les niveaux et les âges, les concours de cette édition sont répartis sur quatre catégories distinctes, dont les modalités de participation sont définies dans un règlement disponible sur la page Facebook du Fibda. Pour les auteurs professionnels, un concours international est ouvert aux bédéistes confirmés de tous les pays dont l'Algérie, déjà édités en album imprimé. Sans restriction d'âge, les participants à cette catégorie pourront prendre part avec un album édité depuis 2019 en arabe, en tamazight, en français ou en anglais. Les auteurs algériens professionnels, autodidactes ou issus d'une école d'art, quant à eux, peuvent participer au "Concours du meilleur projet B.D.", une compétition ouverte aux amateurs de plus de 16 ans, alors que ceux qui n'ont pas atteint cet âge (-16 ans) peuvent prendre part au "concours de la meilleure B.D. pour jeunes". Le dernier concours est destiné aux revues périodiques qui développent la bande dessinée en se consacrant entièrement ou partiellement à la publication de planches de BD. Les travaux en compétition devront être envoyés ou déposés avant la date du 1er septembre prochain, selon les organisateurs qui précisent que la présélection des candidatures est soumise à l'appréciation du comité d'organisation du festival. Les œuvres présélectionnées seront soumises à l'appréciation d'un jury de professionnels. Organisé depuis 2008, le Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), se fixe pour objectif d'encourager le 9e art algérien, à travers la promotion des travaux de ses artistes et créateurs.

R. C.

Commémoration du 61^e anniversaire de la diffusion de la chanson culte «El Hamdoulillah ma bqach istiïmar fi bladna»

L'Association culturelle Beni Mezghenna a commémoré mercredi à la placette Arbadji-Abderrahmane, à Alger, le 61^e anniversaire de la diffusion, pour la première fois, d'"El Hamdoulillah ma bqach istiïmar fi bladna", chanson à la valeur d'un hymne populaire pour l'Indépendance, écrite et composée par El Hadj M'Hamed El Anka.

Inscrite dans le cadre des cérémonies de clôture du Soixantenaire et la célébration du 61^e anniversaire du recouvrement de la Souveraineté nationale, la commémoration de cette œuvre anthologique s'est déroulée en présence de l'historien Omar Hachi, du fils du «Cardinal» de la chanson chaâbia, également chef d'orchestre, El Hadi El Anka, ainsi que des animateurs de cette belle rencontre, la Chorale Polyphonique d'Alger "Aziz-Hamouli" et le chanteur chaabi, Zaki Mihoubi, notamment. Accompagné de quelques éléments de l'ensemble vocal qu'il dirige d'une main de maître, Zahir Mazari, mandole à la main et occupant la place du Cheikh, à l'entrée du siège de l'association organisatrice de l'évènement, a lancé un istikhbar dans le mode Sehli puis l'introduction de la chanson-référence célébrant l'Indépendance nationale. Mêlés à la foule présente, les choristes, aux voix présentes et étoffées, qui avaient entamé le chant, venaient de toutes les directions, reconstituant le corps du Chœur dans ses quatre pupitres, autour de leur meneur virtuose, au doigté remarquable, doté de maîtrise technique, de souplesse et de dextérité. Sous les applaudissements et les youyous fusant de partout, Zaki Mihoubi a pris le relais dans l'ambiance d'une "qaâda qesbaouia", ce qui lui a



permis d'être vite inspiré pour rendre, généreusement, au public de cette belle "houma" "Edzayer ya H'Bibti", une chanson de circonstance sublimant l'amour de la patrie. Zaki Mihoubi révélera à l'APS la "sortie imminente durant l'été 2023 de son nouveau single au titre de « Ainik khabrouni". L'animation musicale de cette commémoration est intervenue après la diffusion de quelques versets du Saint Coran et de l'Hymne national algérien dans son intégralité, suivis de l'intervention du président de l'Association culturelle Beni-Mezghenna, Fay-

çal Bouabbache, qui a souligné l'importance d'entretenir la mémoire", tenant à rappeler que l'appellation courante de ce quartier révolutionnaire était "Deuxième Lekdim". Fin pédagogue à la voix apaisée, l'historien Omar Hachi est revenu, ensuite, sur la genèse de ce quartier, où naquit El Hadj M'Hamed El Anka et aux faubourgs, datant du XVIII^e siècle, qui s'érigent en soutien architectural et urbain de la citadelle de la Casbah d'Alger, ainsi qu'en "réceptacle des premiers faits d'armes de la Révolution algérienne", selon la brève intervention du président de l'association "Les Amis de la Rampe Louni-Arezki", Lounis Ait Aoudia. Le fils du Cardinal de la chanson populaire algéroise et Chef d'orchestre, El Hadi El Anka a, quant à lui, encouragé ce genre d'initiatives "importantes et louables", pour la préservation et la transmission de ce "legs à la valeur inestimable" qu'aura laissé El Hadj M'Hamed El Anka. Dans un entretien qu'il avait accordé à l'APS, le chercheur et spécialiste du melhoun et du chaâbi, Abdelkader Bendamache, avait témoigné qu'entre février et mars 1962, alors que La Libération du pays se profilait à l'horizon, un groupe d'artistes de la Radio algérienne a demandé à El Hadj M'hamed El Anka d'écrire et de composer une œuvre pour la fête de l'Indépendance du pays.

Le «Cardinal» avait alors écrit et composé cette fameuse chanson pour la chanter la première fois le 3 juillet 1962, devant un groupe d'amis à la placette de la rue Kerbadji-Abderrahmane, près de la Casbah d'Alger, alors que le pays attendait la proclamation de l'indépendance sur des charbons ardents. Depuis son enregistrement sous forme de clip en 1963, cette chanson revient chaque année sur les petits écrans des Algériens, magistralement interprétée par le père fondateur du chaâbi, coiffé de sa célèbre chechia, comme un hommage à ceux qui ont donné leur vie pour une Algérie libre et indépendante, et un gage de bon augure et de prospérité pour l'Algérie de tous les futurs.

APS

Mostaganem : participation de 15 troupes au Festival du théâtre amateur

Pas moins de 15 troupes de théâtre prendront part à la 54^e édition du Festival culturel national du théâtre amateur, qui se tiendra entre le 13 et 18 juillet en cours, à Mostaganem, a-t-on appris, samedi, des organisateurs. Ces troupes amateurs des wilayas de Tizi Ouzou, Tipaza, Boumerdès, Aïn Defla, Oran, Tlemcen, Relizane, El Bayadh, Msila, Constantine, Sétif et Aïn Salah ont été sélectionnées pour participer dans les catégories "A" et "B", après des tours qualificatifs régionaux, dans diverses régions du pays, effectués durant les mois de mai et juin derniers, a ajouté la même source. Les spectacles de la catégorie "A" (10 représentations) auront lieu à la Maison de la Culture "Ould Abderrahmane Kaki" et ceux de la catégorie "B" (5 représentations), qualificatifs à la compétition, se dérouleront à l'école de théâtre de l'Asso-



ciation Culturelle "El Moudja" à Salamandre. En parallèle, le commissariat du Festival culturel national du théâtre amateur a mis en place un programme de redynamisation de l'environnement, avec plusieurs représentations du théâtre de rue, au niveau des places de l'Indépendance et du Martyr Ayachi Abdelkrim, au centre-ville de Mostaganem et au parc d'attractions et de loisirs Mostaland, a-t-ajouté. S'agissant du programme de

formation prévu en marge de ces activités, la 54^e édition du Festival verra l'organisation de 7 ateliers dans les domaines des techniques de mise en scène, scénographie, écriture dramatique, chorégraphie, interprétation, préparation du comédien et théâtre de rue, outre un atelier sur les startups du champ théâtral et culturel. A ce jour, 58 participants se sont inscrits à ces ateliers, encadrés par des enseignants et experts spécialisés en arts

dramatiques et seront lancés avant la cérémonie d'ouverture du Festival, jeudi après-midi.

Le Festival culturel national du théâtre amateur, qui est l'une des plus anciennes manifestations culturelles aux niveaux arabe et africain, a été créé en 1967 et a été relancé, l'année dernière, après deux ans d'absence, en raison de la pandémie du Coronavirus. Pour rappel, le grand prix du Festival (meilleure représentation théâtrale complète) a été éclipsée, lors de la 53^e édition de cette manifestation culturelle, tenue à Mostaganem du 26 septembre au 1er octobre 2022, en raison de la faible qualité des représentations présentées, alors que 5 troupes amatrices ont été choisies pour prendre part à l'édition écoulée du Festival culturel national du théâtre professionnel à Alger.

R. C.

République Algérienne Démocratique Et Populaire

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DES EUCALYPTUS
REF : 2.5.17/D.E.E/2023

2023 07 11

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'APC
DES EUCALYPTUS
A
L'ENTREPRISE / ETBPH TCE DERICHE BACHIR
COOPERATIVE IMMOBILIERE PROTECTION CIVILE
N01 RDC TIDJELABINE

OBJET : MISE EN DEMEURE N°01

L'ENTREPRISE ETBPH TCE DERICHE BACHIR DONT LE SIEGE COOPERATIVE IMMOBILIERE PROTECTION CIVILE N01 RDC TIDJELABINE TITULAIRE DU MARCHÉ N 37/2019 EN DATE DU : 31/12/2019 ET UN ODS DE DEMARRAGE N176/2021 RELATIVE AUX :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT STADE EL DJEMHOURIA

L'ENTREPRISE EST MISE EN DEMEURE POUR ACTIVER LA CADENCE DES TRAVAUX ET RENFORCER LE CHANTIER EN MOYENS HUMAINS, ET CELA DANS UN DELAIS DE 03 JOURS APRES RECEPTION DE CETTE MISSE EN DEMEURE.

FAUTE SATISFAIRE A CETTE MISSE EN DEMEURE, LE MAITRE DE L'OUVRAGE CE RETROUVERA DANS L'OBLIGATION D'APPLIQUER LES MESURES CORRECTIVES PREVU A CET EFFET PAR LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

L'EXPRESS DU 11/07/2023 ANEP : N° 2316017159

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION.
SERVICE DES MARCHES
NIF : 000 234 015 009 059

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82, du décret présidentiel N°15/247 Du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°09/2023 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES :

- **LOT N° 02** Achèvement Des Travaux De VRD Primaires et Secondaires Au niveau du POS 05 commune Khellil (Trottoirs + Éclairage Public)

Paru dans les quotidiens en date du 30/04/2023
L'EXPRESS en date du 30/04/2023

Après l'évaluation des offres en date du : 29/05/2023, Le projet a été attribué provisoirement comme suit

Travaux et site	ETP	N° FISCAL	MONTANT EN TTC (DA)	DELAI	NOTE OFFRE TECH	Critères de sélection
LOT N° 02: Achèvement Des Travaux De VRD Primaires et Secondaires Au niveau de POS 05 commune Khellil (Trottoirs + Éclairage Public)	شركة موم مكنون سي مكنون المسير : شيدان عبد القوي	001410028290644	30.244.066,50 DA Montant) (après rabais)	03 MOIS	69,00	Offre moins disante

Un délai de 03 jours, à compter de la publication du présent avis est accordé au soumissionnaires non retenus pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, ainsi ils peuvent introduire leurs recours devant la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans Les quotidiens nationaux et BOMOP (article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 11/07/2023 ANEP : N° 2316017107

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE BEJAIA
NIF/001006018693331

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ
Avis à LA CONSULTATION
N° 014/DMO/2023

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I.) de BEJAIA, avise l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis à la consultation N°014/DMO/2023, Affiché le 28/05/2023, portant réalisation des travaux en TCE sauf VRD du projet 100 Logts LPL à BARBACHA.

Programme : 500 Logts LPL A/W BEJAIA Année 2019
Qu'à l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le résultat est le suivant :

Projet	Attributaire provisoire	Nature Observé	Montant de l'offre financière après correction en DA/ TTC	Délai (mois)	catégorie	Observation
000 Logts LPL à BARBACHA	ETBPH/ETR BITTOUM FARID NIF: 096319100072015	4040	267 922 000,00	18	IV	- Offre retenue - Offre moins disant

Les soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher aux services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Bejaia, dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

La commission des marchés public de l'OPGI est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux. Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 les 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 11/07/2023 ANEP : N° 2316017252

L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**
E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : **www.lexpressquotidien.dz**
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

LORS D'UN ENTRET EN TÉLÉPHONIQUE

Poutine et Abbas abordent les relations bilatérales et les derniers développements de la Cause palestinienne

Mahmoud Abbas dénonce les politiques impitoyables de confiscation des terres, de colonisation illégale et d'expropriation menées par l'occupation, qui prive les Palestiniens de leurs droits fondamentaux et les plonge dans une précarité totale, depuis des décennies. Face au silence de la communauté internationale, de nouveaux projets de construction de colonies dans les Territoires occupés voient le jour, en toute impunité.

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a passé en revue avec son homologue russe, Vladimir Poutine, les relations bilatérales et les derniers développements dans les territoires palestiniens, marqués par une escalade de la violence de l'occupation sioniste. C'est ce qui ressort d'un entretien téléphonique entre les deux présidents, selon l'agence de presse officielle palestinienne, Wafa. Le président palestinien, Mahmoud Abbas et le président russe, Vladimir Poutine, se sont entretenus par téléphone et



passé en revue les relations bilatérales et les moyens de les améliorer, selon l'agence Wafa. La même source a fait savoir qu'Abbas avait informé son homologue russe des derniers développements liés à la Cause palestinienne. Pour sa part, Poutine a réaffirmé la position

permanente de la Russie en faveur du peuple palestinien dans la réalisation de ses aspirations à la liberté, à l'indépendance et à l'établissement d'un État indépendant avec EL Qods comme capitale. La nécessité pour l'occupant sioniste d'assumer ses responsabilités confor-

mément au droit international en empêchant toutes les attaques contre la population locale palestinienne, ses lieux de culte, ses maisons et ses biens par des colons juifs dans les territoires occupés, et en prévenant les crimes de haine, notamment l'islamophobie. Pour rap-

pel, le président palestinien a appelé à maintes reprises, la communauté internationale à se réveiller et à prendre ses responsabilités en fournissant une protection au peuple palestinien et mettre fin aux violences exercées par les colons juifs, qui ciblent des civils et leurs propriétés » dans les territoires palestiniens. Mahmoud Abbas dénonce les politiques impitoyables de confiscation des terres, de colonisation illégale et d'expropriation menées par l'occupation, qui privent les palestiniens de leurs droits fondamentaux et les plonge dans une précarité totale, depuis des décennies. Face au silence de la communauté internationale, de nouveaux projets de construction de colonies dans les Territoires occupés voient le jour, en toute impunité. De son côté, souligne l'agence Wafa, le ministère des affaires étrangères dénonce les incursions répétées par des colons juifs de la Mosquée Al-Aqsa, avec l'aide des soldats sionistes. Le ministère palestinien des affaires étrangères a dénoncé les incursions des colons dans la Mosquée Al-Aqsa, sous la protection de l'occupation sioniste. Dans un communiqué de presse publié ce dimanche, le ministère a ajouté que les incursions persistantes de la mosquée Al-Aqsa constituent une escalade dangereuse et une tentative d'imposer le contrôle total sur le site saint. Selon le ministère palestinien des affaires étrangères, « cette escalade fait partie intégrante du processus de judaïsation d'el Qods et une poursuite de la guerre ouverte contre les sites saints islamiques et chrétiens ». En outre, le ministère condamne ces atteintes menées sous l'entière responsabilité de l'occupant sioniste, mettant en garde sur les répercussions dangereuses de ces incursions et pratiques provocantes. **In Agence Wafa**

Migrants : au moins un mort et dix disparus dans le naufrage d'un navire au large de la Tunisie

Encore un naufrage en Méditerranée. Au moins dix migrants tunisiens étaient portés disparus dimanche et l'un d'entre eux a trouvé la mort, après que leur embarcation a coulé au large de la Tunisie lors d'une tentative de traversée à destination de l'Italie. Onze passagers à bord ont été secourus à bord par les gardes-côtes. La Tunisie, qui a remplacé la Libye comme principal porte de départ de personnes fuyant la pauvreté et

les conflits armés en Afrique et au Moyen-Orient à la recherche d'une vie meilleure en Europe, est confrontée à une crise migratoire sans précédent.

Ce nouveau drame porte à plus de 600 le nombre de personnes mortes ou disparues au large des côtes tunisiennes au cours du premier semestre. Il intervient quelques semaines seulement après un autre naufrage qui a coûté la vie fin juin à plusieurs cen-

taines de personnes au large des côtes grecques, l'une des pires tragédies de ces dernières années. Le retour de la crise migratoire était d'ailleurs au menu du dernier Conseil européen qui a illustré les divisions des Etats membres sur le sujet, notamment entre les principaux pays dirigés par des partis nationalistes conservateurs, comme la Pologne, la Hongrie et l'Italie.

(Avec Reuters)

AU MOINS 112 PERSONNES DÉCÉDÉES

Le Mexique touché par une vague de chaleur intense et meurtrière

Les premières alertes sur la dangerosité de l'ouragan Beatriz, le deuxième de la saison des cyclones, qui dure au Mexique de juin à novembre, ont été diffusées vendredi 30 juin par le service météorologique national. Des pronostics de pluies intenses, voire torrentielles, sur les Etats de Jalisco, de Colima, du Michoacan et du Guerrero, qui paraissent surréalistes après les dix jours de chaleur intense vécus par les Mexicains. Cet épisode de canicule, particulièrement marqué dans le nord du pays, a provoqué la mort d'au moins 112 personnes, victimes de déshydratation et de coups de chaud, selon le dernier bulletin du ministère de la santé. La majorité des victimes (82 personnes) avait plus de 65 ans et 89 étaient des hommes, contre 23 femmes. Plus de 1 500 personnes ont également dû être hospitalisées en raison de ces températures élevées. Une température

record de 49 °C a été enregistrée dans l'Etat du Sonora (Nord-Ouest), de même source ministérielle. La moitié des décès (64 morts) sont survenus dans l'Etat du Nuevo Leon, frontalier du Texas. Cet Etat industriel connaît une sécheresse sévère depuis plus d'un an. Monterrey, sa capitale, moderne et riche, montrait il y a quelques mois une image bien différente : des habitants en file indienne, armés de seaux et de bassines, récupéraient de l'eau aux bouches incendies et fontaines. «La sécheresse que le pays connaît et le fait que les sols soient extrêmement secs sont bien sûr des facteurs aggravants à cette vague de chaleur», a expliqué, lors d'une conférence de presse, Graciela Raga, chercheuse à l'Institut des sciences de l'atmosphère et du changement climatique (ICAYCC) de l'université nationale autonome du Mexique (UNAM). Selon cette spécialiste, «le

Mexique connaît une augmentation systématique des vagues de chaleur et des incendies atypiques, comme on le voit actuellement dans la péninsule du Yucatan, mais également chez nos voisins, au Guatemala et au Belize. Il s'agit bien des conséquences du changement climatique». Pour expliquer cette vague de chaleur au cours de laquelle les températures ont dépassé les 40 °C dans le nord du pays pendant plus de dix jours consécutifs, Victor Torres, docteur en physique atmosphérique à l'université d'Albany à New York, met en avant deux autres phénomènes : «Le phénomène climatique El Niño dans l'océan Pacifique d'abord, qui est bien présent cette année. Il a sans doute eu une influence sur cette vague de chaleur, mais son effet sera très probablement bien pire en 2024. Nous mettons également en relation cette canicule avec les

perturbations venteuses de l'oscillation de Madden-Julian, qui ont des effets sur les pluies et les vagues de chaleur.» Pour expliquer cette vague de chaleur au cours de laquelle les températures ont dépassé les 40 °C dans le nord du pays pendant plus de dix jours consécutifs, Victor Torres, docteur en physique atmosphérique à l'université d'Albany à New York, met en avant deux autres phénomènes : «Le phénomène climatique El Niño dans l'océan Pacifique d'abord, qui est bien présent cette année. Il a sans doute eu une influence sur cette vague de chaleur, mais son effet sera très probablement bien pire en 2024. Nous mettons également en relation cette canicule avec les perturbations venteuses de l'oscillation de Madden-Julian, qui ont des effets sur les pluies et les vagues de chaleur.»

In Le Monde

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1- Transportée comme une malade.
- 2- Unité de l'armée romaine - Pronom.
- 3- Le ver plat en est un. 4- Négation - Paradis.
- 5- Laisser tomber - Contracté. 6- Aurochs - Pas rapide. 7- Fin de participe - Epicée.
- 8- Possessif - Enlever. 9- Personnel - Annonce - A la mode. 10- Dans - Produite.

Verticalement

- 1- Veau sauce blanche aux champignons.
- 2- Procédure judiciaire - Sujet à caution.
- 3- C'est bientôt la fin - Fait rêver.
- 4- Réfute - Cognait en Egypte.
- 5- Ecrivain français - Cube. 6- Electrode - Pas la porte à côté. 7- Merle femelle. 8- Avait la " fureur de vivre " - Notre mère à tous. 9- Obtint - Bêtise. 10- Passé à la guillotine - Bienvenu.

4x4 Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Dinausore Dinosaure Dinozaure Dinosore	Eglentier Eglontier Eglantier Eglantier
Missionnaire Missionnaire Missionnaire Miçonnaire	Extinteur Extincteur Extincyteur Extainteur

SOLLICITEURS DONNE DE PETITS BAISERS	TEL UN CERCLE FRUIT DU PIN	DIRA BIEN HAUT TRANCHES DE PAIN GRILLÉES	FEMME DE CONTES	MORCEAU DE PAIN FRIT	EXISTENCE COPAIN	ÉTENDUES D'EAU CALME
VERRE SOLITAIRE BARBARE	APPARU DISQUE COMPACT	CONNAIS- SAIT SITUÉ	PLANTE PARASITE SOUMIS À UNE TÂCHE ARDUE	TOUS ET PERSONNE AMÉRIN- DIENS	DIFFUSÉE SUR LES ONDES AIRS POUR DEUX VOIX	PEU FRÉQUENT 3,14
PETIT RUISSEAU TENTATIVE	MESURE D'INTELLI- GENCE CONDIMENT	GROUPIE CADEAU	BOUQUINE RAPACE DIURNE	EN MATINÉE VILLE DE CAMARGUE	PALMIER JAILLISSE- MENT	CHOISIR PAR VOTE SURFACES AGRICOLES
SANS ÉCLAT JOLI MOIS	À L'INTÉ- RIEUR DE IDEM ABRÉGÉ	PLACE RÈGLE DOUBLE	BOISSONS CALMANTES	ARTICLE MASCULIN EN TENUE D'ADAM	ÉTAT HAL- LUCINATOIRE RÉIMPRIMER	TRANSPI- RES

BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :
Homme politique vietnamien

ANAGRAMME	GÉANTE	POULARDE
ANÉMIE	GRANITIQUE	REDOUX
ARROSOIR	GRATINÉE	ROQUETTE
BALANCE	GRIBOUILLE	SOLDAT
BÉCANE	INDEX	SOLVABLE
CAPTURE	INFÉRIEURE	SPINALE
CHEMINÉE	MACÉDOINE	SUPÉRIEURE
CRINOLINE	MAJORDOME	TABASSER
DAUPHIN	MÉTISSE	TAUREAU
DÉGAGÉ	MUSÉUM	TEINDRE
DIGNITAIRE	NAPALM	ULCÉRER
DORER	NAUFRAGE	UTILITAIRE
ELIMER	OSIRIS	VASISTAS
FOUINE	PACIFISME	VIRTUELLE
FRATERNITÉ	PALUDISME	VOILER
GASTRONOME	PARANOÏA	ZANZIBAR
GÂTEAU	POPULISME	ZAPATA

S	U	P	E	R	I	E	U	R	E	D	I	G	N	I	T	A	I	R	E
P	V	I	R	T	U	E	L	L	E	E	M	M	A	R	G	A	N	A	M
A	P	S	H	E	I	D	M	E	A	R	G	M	S	T	T	O	Z	N	A
C	O	C	O	M	S	L	E	I	U	A	I	O	U	A	E	A	H	A	C
I	U	B	E	L	A	S	O	G	S	Q	L	O	U	S	N	A	U	U	E
F	L	N	A	P	V	N	I	T	A	D	I	R	S	Z	E	L	U	F	D
I	A	G	A	L	A	A	R	T	A	G	E	T	I	O	C	U	Z	R	O
S	R	N	E	R	A	O	B	T	E	A	E	B	I	E	R	A	M	A	I
M	D	E	A	A	N	N	X	L	U	M	A	R	R	N	P	R	E	G	N
E	E	P	T	O	N	U	C	E	E	R	N	E	E	A	A	L	A	E	E
E	E	T	M	I	O	T	L	E	S	I	R	I	T	M	L	R	R	E	E
M	E	E	A	D	N	A	E	A	E	E	E	A	H	I	I	O	G	E	N
S	N	E	E	B	N	R	T	E	R	R	T	U	P	Q	L	O	N	I	
I	I	R	N	I	A	S	E	D	N	E	U	O	A	U	U	S	E	I	L
L	T	N	P	A	I	S	N	T	L	I	B	T	E	T	I	A	R	M	O
U	A	S	D	S	C	I	S	I	A	I	U	T	P	R	E	E	D	E	N
P	R	M	A	E	E	E	O	E	R	R	T	I	A	R	C	I	H	I	I
O	G	V	N	T	X	V	B	G	R	E	F	S	F	O	C	H	A	C	R
P	P	A	L	U	D	I	S	M	E	E	M	O	D	R	O	J	A	M	C
U	T	I	L	I	T	A	I	R	E	E	R	U	E	I	R	E	F	N	I

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
ALIERA - OEUVRE - ANNULANT - ATC - TIC - ROC - ERRER - ROMANCE - RA - REGAL - EPI-LEES - ANS - ANANES - NUI - MUTIN - TV - TEE - USER - OS - ETONNEES - HAIT - FAN - IMITER - CAFE - SPRINT - IRREEL - IFS - UNI - GROMMELES - APPARUE - LAC - ANE - REFUG - OR - TETER - HAVANE - PESERAS - GARDE

VERTICALEMENT
BLAIREAU - TRAINANTE - INCOGNITO - FRI-PEES - YEN - MAS - ENFER - TE - RURAL - MENA - EGARER - TALON - AU - ENSERRERA - ACCENTUE - PLOUF - DON - EPAISSIR - MEUH - ETE - INNE - MAIN - GAG - MU - RALA - RHIN - ELEVA - VER - EST - ATILA - AR - ARTERE - VOIE - FECOND - ECRASE - STRASS - REE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- ELECTROCHOC. 2- CESURE - OUI. 3- ROTIE - BLASE. 4- EN TSAR - SEC. 5- VITESSES - AU. 6- INO - ESSIEU. 7- AN - ITEM. 8- SOSIES - SUER. 9- ESTE - ENTETE. 10- SASES - ESAU.

VERTICALEMENT
1- ECREVISSES. 2- LEONIN - OSA. 3- EST - TOASTS. 4- CUIE - NIES. 5- TRESSE. 6- RE - ASSISES. 7- BREST. 8- COL - SIESTE. 9- HUAS - EMUES. 10- OISEAU - ETA. 11- ECU - AREU.

4x4 Idolâtre - Igloo
Incombustible - Aimentation

BIFFE-TOUT : MANDOLINE

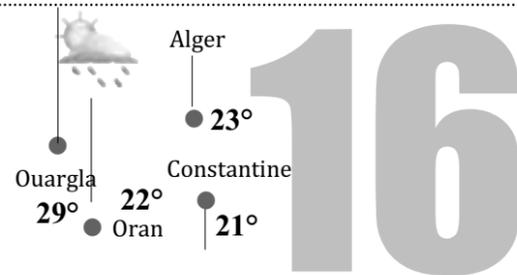
Une bande de cambrioleurs démantelée

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger ont réussi à interpellier pas moins de dix suspects, âgés entre 16 et 37 ans, accusés de constitution d'une bande de malfaiteurs versée dans les cambriolages de domiciles et de locaux commerciaux, avec effrac-

tion, escalades et recels d'objets volés. Une enquête, menée de bout en bout par le procureur de la République territorialement compétent, a été enclenchée à la suite d'une plainte déposée par une dame dont le domicile familial a été cambriolé, et où des

bijoux en or d'une valeur de 140 millions de centimes ont été dérobés, ainsi qu'une forte somme d'argent en dinars et en euros.

Les suspects principaux ont été rapidement identifiés, et vite interpellés.



FADJR 03:40	DOHR 12:53	ASR 16:43	MAGHREB 20:07	ISHA 21:51
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 11 JUILLET 2023 // N°595 // PRIX 20 DA

FINANCES :

Installation des membres du Conseil national de la fiscalité

La réactivation du Conseil national de la fiscalité, après la suspension de ses activités pendant plusieurs années, se veut « un nouveau jalon qui vient renforcer le processus de réforme et de modernisation de la finance publique et un espace de réflexion et d'échange de vues pour atteindre les objectifs de développement économique et accroître l'efficacité fiscale... »

Les membres du Conseil national de la fiscalité, dont les activités ont été gelées plusieurs années, ont été installés, hier, a annoncé le ministre des Finances, Laaziz Faïd, précisant que cet organe visait à renforcer le système fiscal et à améliorer la gestion de la fiscalité. Lors de la cérémonie d'installation, qui s'est déroulée au siège du ministère des Finances, en présence de cadres du secteur, M. Faïd a affirmé que l'installation des 41 membres de cet organe consultatif (représentants des départements ministériels concernés par les finances et la fiscalité, représentants d'associations, unions et organisations professionnelles, représentants d'instances économiques et experts universitaires) intervenait dans le cadre du « programme du président de la République, M. Abdelmadjid



Tebboune, visant à doter l'Algérie d'institutions fortes et pérennes qui œuvrent à la construction d'une économie forte et prospère ». Pour le ministre, la réactivation du Conseil national de la fiscalité, après la suspension de ses activités pendant plusieurs années, se veut « un nouveau jalon qui vient renforcer le processus de réforme et de modernisation de la finance publique et un espace de réflexion et d'échange de vues pour atteindre les objectifs de développement économique et accroître l'efficacité fiscale ». Il a, à ce propos, souligné son attachement à ce que cet organe jouisse d'autonomie et de crédibilité dans l'exercice de ses missions et la prise de ses décisions. Grâce à l'expérience de ses membres, le Conseil national de la fiscalité est chargé d'évaluer le système fiscal, de donner son avis et de faire des propositions sur ses procédures et mesures, de renforcer la relation entre l'administration fiscale et ses

partenaires sociaux, en les associant au développement du système fiscal, d'améliorer le climat des affaires et de renforcer la crédibilité des institutions étatiques, par la création d'un environnement garantissant une bonne répartition et une utilisation optimale des ressources financières, a soutenu le ministre. Organe actif en matière de recherche, d'étude et d'analyse, le conseil s'emploiera, selon M. Faïd, à « publier périodiquement son bilan d'activité accompagné de recommandations et de propositions visant à améliorer et à renforcer le niveau de mobilisation des ressources financières du pays, sur la base desquelles des décisions stratégiques seront prises par les responsables du secteur ». Le conseil œuvrera, par ailleurs, à « sensibiliser les citoyens à l'importance de la fiscalité à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation pour expliquer l'importance des impôts dans le

financement des services publics et la réalisation du développement durable ». Le ministre a, en outre, fait savoir que son département ministériel avait « entamé, via la Direction générale des impôts, l'élaboration d'un programme de modernisation de grande envergure, visant à restructurer les différents services, par la création d'organes modernes, à simplifier leurs procédures administratives et à améliorer la qualité des prestations, notamment celles à distance ». Dans ce cadre, les pouvoirs publics veillent à « conférer une plus grande transparence à la gestion des deniers publics, en rendant le système fiscal plus équitable, en renforçant les mécanismes de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, en soutenant l'investissement et en accompagnant les entreprises économiques », a fait valoir M. Faïd. De son côté, la Directrice générale des impôts, Amel Abdellatif, a souligné que le Conseil national de la fiscalité visait à discuter de toutes les problématiques relatives au système fiscal afin de créer un climat propice aux affaires et de renforcer la crédibilité des différents organes étatiques, rappelant que la réactivation du conseil avait été recommandée lors des assises nationales sur la réforme fiscale, tenues à l'été 2020. A noter que le président et le vice-président du Conseil national de la fiscalité seront élus parmi ses 41 membres.

R.E.

SANTÉ

SAIHI INAUGURE DEUX POLYCLINIQUES ET UN HÔPITAL À ORAN

Le ministre de la santé, Abdelhak Saihi, a supervisé, hier, à Oran, lors d'une visite de travail et d'inspection à la wilaya, l'inauguration de deux polycliniques à Misserghine et Bir El-Djir et un nouvel hôpital dans la région de Gdyl, afin d'améliorer les prestations au profit des citoyens.

M. Saihi a inauguré une polyclinique au pôle urbain Ahmed-Zabana de Misserghine, baptisée du nom du défunt Moudjahid Meftahi Mohammed, une autre polyclinique à Belgaid, dans la commune de Bir El Djir, au nom du défunt Moudjahid Tchico Hachemi, et l'hôpital de Gdyl du nom du Dr Feradi Benmohamed Amar (240 lits). Dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration de ces établissements médicaux, en compagnie du wali d'Oran Saïd Sayoud, le ministre a insisté sur la disponibilité des structures sanitaires de proximité à l'instar des deux polycliniques pour assurer une prise en charge rapide des citoyens, afin de leur épargner les déplacements vers les grands établissements sanitaires, mettant l'accent sur la « nécessité d'augmenter le nombre de spécialités dispensées dans ces structures de proximité ». Il a déclaré que « ces prestations contribueront à améliorer les soins de santé dispensés aux citoyens, notamment dans les domaines de la gynécologie, de la pédiatrie ou de la chirurgie dentaire, et réussir ainsi à rapprocher la santé du citoyen, ce qui s'inscrit dans le cadre de l'humanisation des prestations, l'amélioration des structures et du service public ». Evoquant le nouvel hôpital de Gdyl (à l'est d'Oran), le ministre a salué la qualité de ce nouvel établissement de santé et des services qui y sont dispensés, indiquant qu'il s'agit d'un excellent acquis pour le secteur de la santé à Oran, car il dispose de normes internationales et d'équipements très modernes, expliquant que « chacun doit veiller à préserver ces structures de santé et leurs équipements, ainsi que leur entretien, en raison des grands efforts consentis par les pouvoirs publics pour les réaliser ». D'autre part, le ministre a ajouté que « la wilaya d'Oran est un pôle médical et sanitaire par excellence, grâce à la mobilisation des autorités locales, à leur tête le wali, en vue d'améliorer des services sanitaires fournis au citoyen, à la faveur des établissements sanitaires disponibles ». Enfin, le ministre a souligné l'importance d'achever le processus de numérisation du système de santé, ce qui permettra d'économiser du temps, des efforts et de l'argent, et de lutter contre le gaspillage.

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES :

1 mort et 88 blessés le week-end dernier

Une personne a trouvé la mort et 88 autres ont été blessées dans 75 accidents de la route survenus en zones urbaines le week-end dernier, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté

nationale (DGSN). Les services de la Sûreté nationale ont enregistré "75 accidents en zones urbaines, les 7 et 8 juillet 2023, ayant fait un (1) mort et 88 blessés", a précisé la même source. Selon les données

des services compétents de la Sûreté nationale, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents. Dans ce cadre, la DGSN appelle les usagers de la voie publique au respect du Code de la

route et à la prudence au volant, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h pour tout signalement.

R.N.